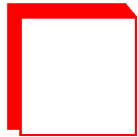
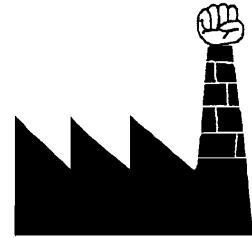


# A CONTRE COURANT

## syndical et politique

En mémoire de René SCHULBAUM (1914 - 1988)



## Sabotons !

«Même si le Non l'emporte, est ce que cela changera quelque chose ?» Cette réflexion, souvent entendue dans la campagne désormais engagée du référendum, traduit un sentiment majoritaire. Cela correspond à un rejet instinctif d'un texte mais aussi à une certaine perplexité sur les conséquences concrètes d'une victoire du Non. Perplexité qui dessine le chemin d'une abstention que recherchent les différentes fractions de la bourgeoisie, seule condition de leur victoire. C'est donc sur notre capacité de rendre concrète la lutte contre la Constitution que peut se construire un mouvement qui se dresse contre l'Union sacrée qui, dans chaque pays de l'UE, réconcilie le temps d'une campagne majoritaire et opposition gouvernementales. Après le meeting commun de la troïka madrilène Chirac, Blair, Zapatero à quand le meeting commun de la troïka parisienne Hollande, Cohn-Bendit, Berlusconi ?

Les tenants du Oui essaient de réduire la Constitution à une abstraction juridique pour empêcher chacun de mesurer et combattre les réalités concrètes qu'elle justifie, entérine et aggrave durablement : des décennies de contre-réformes qui ont été menées pour adapter les réalités juridiques, économiques et sociales françaises au carcan libéral du capitalisme communautaire.

Et maintenant, sans gêne, après avoir vanté l'applicabilité directe et la transposabilité des directives européennes, Chirac et Hollande viennent nous chanter la messe en duo pour marteler qu'il faut déconnecter le référendum de la politique intérieure. De leur côté, les directions syndicales multiplient des mobilisations sectorielles en évitant - comme toujours - de favoriser les convergences, et surtout en occultant systématiquement le caractère européen des mesures contestées. Education nationale, Poste, Chemins de fer, blocage des salaires, suppression des 35 heures... C'est à chaque fois le même concert : Bruxelles compose la partition, le gouvernement tient la baguette et les Thibault-Chérèque exécutent presque sans fausse note le requiem de 2 siècles de conquêtes sociales.

S'il est peu probable que les peuples d'Europe - notamment «ce peuple de France robuste et malicieux» comme se plaisait à le qualifier Marx - se laissent abuser par ceux qui veulent déconnecter la réalité juridique du Traité et la réalité matérielle des politiques gouvernementales et patronales, il sera plus difficile, en revanche, de bien mettre en lumière les perspectives concrètes d'une victoire du Non au regard de celles du Oui. Le Oui ouvre l'autoroute de décennies supplémentaires de régressions sociales; le Non dresse un obstacle. Le Oui ferme l'horizon des luttes sociales; le Non ouvre, pour la première fois depuis 20 ans, la perspective d'une réorientation politique. Le Oui assomme, accable, démobilise ; le Non, revanche référendaire de nos échecs de ces dernières années, sert de point d'appui et encourage à la lutte. L'abstention est l'expression d'une démobilisation fataliste, le Oui d'une collaboration active au Capital. Le Non est un Non de combat ! Un Non de résistance !

Dans un pamphlet resté célèbre, Emile Pouget, le co-fondateur d'une CGT, qui, au quotidien, menait la lutte des classes, avait fait l'apologie du sabotage comme mode d'action syndicale, «véritable formule de combat social». La victoire du Non ne manquerait pas d'entraver les rouages de la bureaucratie bruxelloise. Réussir à faire gagner le Non, ce serait véritablement réussir à placer un sabot à cette machinerie capitaliste si bien huilée. Ce serait le premier acte de «sabotage» de l'Union capitaliste des bourgeoisies européennes.



**CAMPANYA  
CONTRA  
L'EUROPA  
DEL CAPITAL**

# L'impasse de la libéralisation des services publics et des équipements collectifs

La libéralisation des équipements collectifs et des services publics figure au premier rang de tous les programmes politiques néo-libéraux. Et dans tous les États au sein duquel des gouvernements ont appliqué des politiques néo-libérales au cours des deux dernières décennies, que ce soit de gré (dans les États centraux) ou de force (dans les États périphériques, où cette libéralisation est imposée dans le cadre des plans d'«ajustement structurel» imposés par le FMI ou la Banque mondiale), cette libéralisation a été mise en œuvre. Il n'en est que plus remarquable que les réalisations en la matière, pour n'être pas négligeables loin de là, soient encore très loin de ce qu'elles devraient être au regard des programmes qui les inspirent. Et il est plus étonnant encore d'entendre des voix s'élever, dans les rangs mêmes des classes dominantes, pour s'inquiéter de certaines conséquences de pareilles politiques, voire pour demander de suivre des voies exactement inverses. Il s'agit dans cet article d'expliquer pourquoi, en fait, la libéralisation des services publics et des équipements collectifs est, dans une certaine mesure, une impasse du point de vue du capital

## Les conditions générales de la reproduction du capital

Pour cela, il convient pour commencer de se rappeler que, comme Marx nous l'a appris, le capital est avant tout un rapport social de production, fondé sur l'expropriation des producteurs (leur séparation des moyens de production); la transformation de la force de travail en marchandise, appropriée à ce titre par le capital dans le cadre du rapport salarial; et l'exploitation de cette même force de travail dans un procès de production, formateur de valeur et de plus-value.

La reproduction d'un tel rapport est lui-même un processus complexe. Certaines de ses conditions peuvent être assurées par le capital lui-même, dans le cours même de son procès de production. Ce sont ce qu'on peut appeler ses conditions immédiates de reproduction. Par exemple, la plus-value formée peut se convertir en capital additionnel (donner lieu à des investissements), donc alimenter l'accumulation de capital sans laquelle la reproduction du capital deviendrait rapidement impossible. Ou encore, la section productrice des moyens de production peut fournir au capital les innovations techniques (de nouveaux moyens de travail: de nouvelles machines, de nouveaux systèmes techniques, ou de nouveaux produits, etc.) également nécessaires à la poursuite de l'accumulation du capital.

La reproduction du capital suppose cependant encore d'autres conditions qu'aucun des multiples capitaux singuliers (les entreprises privées) pris isolément ni même tous ces capitaux pris ensemble ne sont en mesure de produire par eux-mêmes ou à eux seuls. Ces conditions concernent aussi bien le procès de circulation du capital (les échanges marchands, les achats et les ventes, à travers lesquels s'effectuent sa reproduction) que son procès de production proprement dit.

Le procès de circulation suppose ainsi, en premier lieu, que soit établi et garanti un équivalent monétaire, c'est-à-dire un objet (tant que la monnaie reste métallique) ou un signe (à partir du moment où la monnaie se trouve dématérialisée) qui soit reconnu et accepté par tous (donc finalement imposé à tous), capitalistes, salariés ou producteurs indépendants, comme représentant universel de la valeur: chacun acceptera de le recevoir en échange de sa propre marchandise (produit de son travail ou simple force de travail) parce qu'il est assuré qu'il lui permet inversement de se procurer n'importe quelle autre marchandise. Tout le système marchand s'écroulerait si un tel équivalent marchand ne pouvait pas être institué ou venait à disparaître; ou si sa valeur intrinsèque était manipulable par tel agent privé, à son bénéfice exclusif et au détriment de celui des autres. C'est bien pourquoi son institution et sa gestion doit être confié à un organisme public, capable d'en imposer le respect aux agents privés.

De même le procès de circulation du capital suppose-t-il l'établissement de normes juridiques permettant l'établissement et l'exécution des relations contractuelles, sans lesquelles il n'y a pas non plus de relations marchandes possibles. Ces normes doivent de même être et rester indépendantes des différents acteurs privés et être garanties de surcroît par un pouvoir public capable de s'imposer à ces derniers pour les obliger, le cas échéant, à exécuter leurs obli-

gations contractuelles. Là encore, le système marchand tout entier s'écroulerait sans de telles normes et un tel pouvoir pour les garantir; ou il se trouverait irrémédiablement mis en péril dès lors que de telles normes ou un tel pouvoir commence à faire défaut.

Le procès de production du capital suppose également de telles conditions générales, de bien plus grande ampleur et conséquence encore. Celles-ci concernent, d'une part, un ensemble de moyens sociaux de production qui ne peuvent être produits par des capitaux singuliers, soit parce que leur production défie (en tout ou en partie) l'exigence de valorisation du capital (les investissements sont trop lourds et trop peu rentables, au moins dans un premier temps; ou sont, au contraire, devenus trop lourds ou trop peu rentables); soit parce que leur production et leur utilisation (leur consommation productive) met en jeu l'organisation sociale tout entière. Ainsi en est-il ou a-t-il été, selon le cas, pour la production de certaines matières de travail (par exemple le charbon et l'acier à certains époques); de certains



moyens de travail (en particulier la production du savoir scientifique et de ses applications techniques); de certaines infrastructures productives socialisées (notamment les moyens de communication: routes, autoroutes, ports et aéroports, réseaux de transports d'énergie ou d'information, etc.).

A quoi s'ajoutent, d'autre part, *un ensemble de moyens sociaux de consommation*, assurant la reproduction de la force sociale de travail: non seulement son entretien au quotidien, mais encore sa reconstitution tout au long de la vie des travailleurs, ainsi que sa reproduction intergénérationnelle. Celle-ci ne saurait en effet se réduire à la circulation marchande de la force de travail (à la vente de la force de travail contre un salaire et l'achat de moyens personnels de consommation contre ce même salaire). Elle suppose plus largement un ensemble de moyens socialisés de consommation, sous forme de socialisation du salaire (versement différé d'une partie du salaire sous forme de prestations sociales), de services publics (par exemple d'enseignement, d'hygiène et d'assistance, de loisirs et de culture, etc.) ainsi que d'équipements collectifs (à commencer par un parc de logements sociaux).

Certes, contrairement aux conditions générales du procès de circulation, il n'y a pas ici d'impossibilité de principe à ce que ces conditions générales du procès de production soient l'œuvre de capitaux singuliers, en partie au moins. Savoir ce qui de ces conditions générales va être pris en charge par des capitaux singuliers, selon un classique processus de production capitaliste, et ce qui au contraire va leur échapper pour être produit dans des secteurs et selon des normes extra-capitalistes est à chaque fois (dans chaque situation historique, sociale et politique déterminée) une question d'opportunité (pour le capital) comme de rapports de forces (dans la lutte des classes). Mais qu'il s'agisse des moyens sociaux de production ou des moyens sociaux de consommation, leur caractère social (le fait qu'ils doivent être produits ou consommés socialement, donc collectivement) requiert de toute façon l'intervention de l'Etat, pour fixer des normes générales selon lesquelles ces moyens seront produits ou seront consommés (par exemple accessibles par le public), ne serait-ce que pour garantir leur cohérence intrinsèque ainsi que leur suffisance (par rapport aux besoins sociaux qu'ils doivent satisfaire).

## Les raisons de la libéralisation

La présence de l'Etat est donc requise dans la production des conditions générales de la reproduction du capital. Ce qu'atteste d'ailleurs l'évolution historique des sociétés capitalistes depuis

leur origine: on trouve là une des deux raisons de fond de l'intervention grandissante de l'Etat dans leur vie économique, sociale et culturelle. L'autre (que je dois me contenter de simplement évoquer ici) étant la pression dans ce sens exercé par le mouvement ouvrier, du moins par la partie de celui-ci

qui a été placé sous hégémonie social-démocrate à partir de la fin du XIXe siècle. Alors comment expliquer que les capitalistes eux-mêmes et leurs représentants (leur commis politiques et leurs idéologues) s'efforcent au contraire d'évincer l'Etat de cette production depuis deux bonnes décennies? Les raisons en sont multiples. J'en distinguerai trois ici.

La première est d'ordre idéologique. Ni les capitalistes ni leurs représentants ne raisonnent, du moins spontanément, dans les termes précédents. Leur idéologie (au sens de leur conception du monde) spontanée est et reste ce qu'elle a toujours été depuis que la bourgeoisie s'est affirmée comme classe dominante: le libéralisme. Or, pour ce dernier, le marché est le mode d'organisation à la fois normal et optimal des sociétés humaines. Non seulement, le marché est tenu, par lui, pour autorégulateur (en vertu de l'équilibre qu'est censée produire et toujours rétablir la concurrence); mais encore il est capable, selon lui, d'assurer l'harmonie entre l'intérêt général et les multiples intérêts particuliers: dans et par le marché, toujours en vertu de la mise en concurrence des individus, producteurs ou consommateurs, en ne faisant que poursuivre son intérêt particulier, chacun concourt pourtant à son insu à la réalisation des conditions de l'intérêt général. Belle fable mille fois répétée depuis la fameuse image de la « *main invisible* » du marché présentée par Adam Smith, l'un des principaux inspirateurs de ce courant, dans son *Enquête sur la nature et les causes de la richesse des nations* (1776).

Dans ces conditions, l'Etat ne peut être au mieux qu'un mal nécessaire. Il ne faut le tolérer que là et quand on ne peut pas s'en passer: par exemple pour battre la monnaie, dire le droit et rendre la justice, assurer la police et mener la guerre, construire les équipements collectifs nécessaires tant que les capitalistes ne peuvent pas s'en charger, etc. Pour le rester, il faut le tenir à l'écart autant que faire se peut. Telle est du moins la leçon que les néo-libéraux, inspirateurs des réformes libérales en cours, ont retenue d'Adam Smith et des autres penseurs libéraux classiques et qu'ils diffusent, à longueur d'éditoriaux, de conférences, de cours, de manuels, etc. depuis quel-

ques décennies. Le meilleur Etat, c'est le moins d'Etat possible; et tout doit être fait pour réduire l'Etat à la portion congrue en le réduisant sans cesse le périmètre de son intervention.

Cependant, le libéralisme ne serait pas l'idéologie de la bourgeoisie s'il ne



légitimait pas, simultanément, ses intérêts les plus immédiats. Si la libéralisation est aujourd'hui à l'ordre du jour de tous les programmes politiques, c'est donc aussi parce qu'elle offre (au moins en apparence et dans l'immédiat) de nouvelles perspectives de valorisation à des capitaux singuliers, non seulement financiers mais aussi industriels et commerciaux. Ainsi en va-t-il par exemple pour les industries du secteur des télécommunications qui, avec la diffusion des « *nouvelles techniques de l'information et de la communication* » (NTIC), allant du téléphone portable à l'ordinateur portatif, ouvre des perspectives d'investissements rentables au capital, d'autant plus que le coût de mise en place, de l'entretien et du développement des infrastructures a été ou va continuer à être prises en charge par l'Etat (donc par les contribuables) – on est ici dans le classique scénario consistant à privatiser les profits tout en socialisant les coûts. A la condition que les « *opérateurs historiques* » (les différentes compagnies nationales) soient privatisés et que leurs réseaux soient ouverts à la concurrence. Ainsi en va-t-il de même pour les capitaux financiers du secteur des assurances que font rêver les quatre cent cinquante milliards d'euros de cotisations prélevés chaque année en France (qui ne sert ici que d'exemple) pour assurer le financement de la protection sociale: pour s'en approprier ne fût-ce qu'une partie, encore faut-il que les gouvernants organisent sciemment la faillite des systèmes publics de protection sociale pour rendre apparemment nécessaire et désirable le recours aux systèmes privés d'assurance maladie, d'assurance

vieillesse, d'assurance chômage, etc.

La pression en ce sens se fait d'autant plus aiguë que, nous l'oublions pas, le capitalisme mondial est engagé, depuis trois décennies maintenant, dans une crise structurelle dont l'issue ne se dessine toujours pas. Le fameux « *bout du tunnel* », que tant de visionnaires de Chirac à Raffarin en passant par Barre, Mauroy, Fabius, Rocard, Balladur, Juppé et Jospin (pour me limiter toujours à l'exemple français) ont cru successivement apercevoir, se faisant toujours attendre, la soif du capital en investissements rentables ne le pousse pas seulement à sans cesse durcir l'austérité salariale et dégrader les conditions d'emploi et de travail dans les formations centrales, à délocaliser de plus en plus ses investissements de celles-ci vers les formations périphériques ou semi-périphériques, à se lancer dans des mouvements spéculatifs alimentant des bulles de plus en plus énormes, etc. Cette soif exige aussi que de nouveaux secteurs d'investissement lui soient sans cesse ouverts; et c'est ainsi que la libéralisation des services publics et des équipements collectifs est devenue une « *nouvelle frontière* » pour le capital, que celui-ci entend bien conquérir au plus vite.

Il est enfin une dernière raison à cette libéralisation qui s'ajoute aux deux précédentes. Pour des raisons qu'il serait trop long d'exposer ici, historiquement, le capitalisme s'est structuré sur le plan mondial en un système hiérarchisé d'Etats-nations; et c'est dans le cadre de ces derniers que, pour l'essentiel, ont été produites les conditions générales de la reproduction du capital, et notamment les services publics et les équipements collectifs qui sont autant de moyens sociaux de production et de consommation. Or on sait que l'une des raisons aussi bien que l'un des enjeux de l'actuelle crise structurelle du capitalisme mondial réside dans la *transnationalisation du capital* dont la transnationalisation des échanges commerciaux, des investissements directs et des flux financiers, sous la direction des firmes transnationales, est l'aspect le plus immédiatement visible mais aussi le plus superficiel. Car cette dernière affecte nécessairement aussi l'ensemble des conditions générales de la reproduction du capital. Qu'il s'agisse, par exemple, de maîtriser au niveau planétaire les effets écologiques du développement capitaliste (par exemple l'effet de serre); ou de concevoir, construire, mettre en œuvre des équipements collectifs au niveau planétaire (par exemple des réseaux planétaires de télécommunications); ou encore de définir au niveau planétaire ou au niveau d'un système continental plus ou moins cohérent d'Etats (telle l'Union européenne) un ensemble de normes en matière de protection sociale, ne serait-ce que pour y unifier les conditions de la concurrence, ce qui est à chaque fois

remis en cause, c'est le monopole historiquement constitué par chaque Etat comme maître d'œuvre des conditions générales de la reproduction du capital dans un espace déterminé, en rapport avec une fraction du capital mondial et des luttes de classes auxquels son développement à donner lieu.

Cette remise en cause des monopoles publics nationaux offre aux capitaux privés l'opportunité de se faire valoir comme des concurrents sérieux des Etats en tant qu'agents de la nécessaire transnationalisation des conditions générales de la reproduction du capital. Ainsi a-t-on vu, par exemple, le capital bancaire transnationalisé (les grandes banques transnationales privées) prétendre définir seul les normes de régulation de leurs activités en les réduisant à de simples règles prudentielles; de même que, toute une tendance se dessine pour confier aux oligopoles mondiaux (aux groupes composés à chaque fois d'un petit nombre de très grandes entreprises transnationales dominant les marchés sur lesquels elles interviennent) la charge exclusive de la régulation de ces marchés. Qu'il y ait là de leur part une prétention exorbitante ne fait pas de doute. Mais il n'en est pas moins vrai que, face à des Etats encore fortement impliqués dans et mobilisés par la production et la gestion des conditions générales de la reproduction du capital au sein de leurs espaces nationaux respectifs et qui ont, de ce fait, du mal à s'engager dans la transnationalisation de ces conditions, les capitaux singuliers peuvent faire figure de pionniers et de têtes chercheuses en la matière.

### Le prix de la libéralisation pour le capital

La libéralisation des équipements collectifs et services publics est aujourd'hui suffisamment avancée pour qu'un premier bilan puisse en être dressé. Et il n'est pas bien fameux. Car, si elle a permis à des capitaux singuliers de réaliser de somptueuses affaires et si elle s'annonce encore comme un Eldorado pour bon nombre d'entre eux, du point de vue du capital social, de l'ensemble des capitaux en fonction dans la société, et par conséquent du point de vue du rapport capitaliste de production à la reproduction duquel ces équipements et services servent de conditions générales, elle est plutôt désastreuse ou promet de l'être. De ce point de vue, elle présente en effet trois défauts majeurs.

En premier lieu, elle est facteur d'*incohérence*. La privatisation de ces services et équipements tend en effet à substituer de multiples acteurs privés, qui

plus est concurrents entre eux, au seul acteur public qu'était jusqu'à présent l'Etat. Sans vouloir surestimer la rationalité de ce dernier, nettement plombée par son caractère bureaucratique, force est de constater que cette multiplicité concurrentielle est inévitablement un facteur de désordre et de désorganisation dans la mesure où elle interdit ou du moins



rend bien plus difficile toute coordination dans l'action entre les différents acteurs et ne garantit nullement la cohérence globale de leur action. La multiplication des incidents (sous forme de retards) mais aussi des accidents (mortels) suite à la privatisation des chemins de fer britanniques en a fourni un exemple à la fois spectaculaire et dramatique, obligeant le très libéral gouvernement de Tony Blair à renationaliser l'organisme de gestion du réseau ferré britannique.

Cette incohérence a des conséquences pour le capital lui-même. Passée un certain degré, elle ne peut pas ne pas avoir des effets négatifs sur l'efficacité générale du travail social, autrement dit sur sa productivité. Là encore, l'exemple le plus probant nous est fourni par le secteur des transports. L'abandon de toute politique cohérente de développement des différents modes de transport de la part des pouvoirs publics aux différents niveaux (continental, national, régional), avec sa dimension de planification, favorisant du coup les modes privés de transport (l'automobile individuelle et le poids lourd), joint à l'exigence d'une production fluide et flexible nécessitant des flux tendus, conduit ainsi progressivement à la saturation complète du réseau routier et autoroutier, synonyme de perte de temps et donc de rentabilité pour le capital. Sans compter évidemment les dégâts écologiques et sociaux d'une paillante carence de politique des trans-

ports.

En second lieu, la privatisation est facteur de *dégradation de la qualité* des équipements collectifs et des services publics. Tout simplement parce qu'elle en soumet la production ou la consommation à la logique de la valorisation du capital. Le secteur de la production de l'énergie électrique nous en fournit d'ores et déjà l'exemple. La privatisation des opérateurs publics et l'abandon consécutif de toute politique de planification de la production en la matière, censée être heureusement palliée par les investissements privés guidés par la rationalité du marché, y a conduit à cette situation, proprement inimaginable il y a encore quelques années, de mettre régulièrement des régions entières au sein des Etats capitalistes les plus développés (y compris leurs industries et leurs commerces) à la merci de coupures de courant voire d'une panne générale – cela s'est déjà produit sur la côte Est des Etats-Unis en août 2003 et en Italie en septembre 2003. Comme dans de vulgaires pays dits sous-développés. Tout cela parce que les opérateurs privés n'ont pas pu ou voulu procéder aux investissements nécessaires, jugés trop coûteux ou insuffisamment rentables; ni se coordonner suffisamment entre eux.

Dans le même ordre d'idées, on peut imaginer ce que deviendrait la formation générale et professionnelle des salariés si, demain, comme le projet s'en discute déjà dans le cadre de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) sous forme de l'AGCS (Accord général sur le commerce des services), le service public de l'éducation nationale était privatisé au profit d'entreprises privées prestataires de savoir. Ce n'est pas seulement les inégalités dans l'accès au savoir qui s'aggravaient brutalement; mais encore le niveau général de formation qui se dégraderait irrémédiablement. Sous ce rapport, l'exemple états-unien mérite d'être médité: de tous les Etats capitalistes développés, les Etats-Unis est celui dans lequel à la fois la poursuite des études supérieures revient le plus cher et dont le niveau général de formation qu'il assure est le plus médiocre, précisément parce que c'est celui où la formation est la plus privatisée qui soit.

C'est le moment de rappeler que, comme de nombreuses études l'ont montré, la productivité moyenne du travail social ne dépend pas seulement des moyens de travail mis en œuvre ou des modes d'organisation du travail adoptés dans les ateliers ou les bureaux, au sein des entreprises; mais encore, beaucoup plus largement, de la densité et de la qualité des équipements collectifs et des services publics qui constituent

l'environnement des entreprises. Ainsi s'explique par exemple que la France soit, proportionnellement, après la Chine mais pour d'autres raisons qu'elle, le second Etat destinataire et récepteur d'investissements directs étrangers: son coût salarial moyen y contribue certes, mais aussi précisément la qualité persistante de ses services publics et équipements collectifs, facteur d'une des productivités du travail parmi les plus élevées au monde. On retrouve ici l'idée développée au début de cet article: ces équipements et services constituent bien des conditions médiates de production et de reproduction du capital tout aussi importantes que ses conditions immédiates.

En troisième lieu enfin, il faut mentionner que la privatisation est un facteur de *surcoût*. Pour toute une série de raisons qu'il serait trop long de développer ici: déséconomies d'échelle, doublonnement des investissements, frais de commercialisation entraînés par la concurrence (sous forme par exemple du marketing et de publicité). Ainsi la privatisation des services publics et des équipements collectifs se traduit-il partout et toujours par une augmentation de leurs prix, contrairement aux promesses (illusoires ou mensongères) des idéologues néo-libéraux.

Pour me limiter à un exemple, le coût de la gestion de l'assurance maladie en France ne s'élève qu'à 4 % de la totalité des recettes de l'assurance maladie; alors que, aux Etats-Unis, les frais correspondants de la plupart des HMO (Health Maintenance Organization), qui sont pourtant les organismes privés d'assurance maladie les plus performants, sont proportionnellement trois à quatre fois plus élevés. Et, alors que les dépenses de santé ne s'élèvent qu'à 9,6% du PIB en France, elles représen-

tent 14,6 % de celui des Etats-Unis, soit moitié plus, pour un résultat plutôt moindre si l'on en juge d'après les indicateurs habituels de morbidité et de mortalité. Evidemment, c'est d'abord l'assuré qui paie la différence. Mais, à moins d'exclure l'assurance maladie de la norme de consommation des salariés, le salaire doit en inclure le coût. Celui-ci se répercute donc inévitablement aussi de manière négative sur la valorisation du capital. Aussi n'est-il pas très étonnant que des voix se soient récemment élevées parmi le grand patronat états-unien, celui qui est à la tête des grandes entreprises qui assument le coût de cette assurance pour leurs salariés, pour demander que soit créé un système public national d'assurance maladie. Et tout cela au pays du libéralisme réellement existant!

## Vers une inévitable ré-étatisation

La conclusion qui se dégage de l'analyse précédente est que la libéralisation des équipements collectifs et des services publics est une impasse du point de vue du capital lui-même. Et qu'il sera nécessaire, à terme, d'y mettre fin et de procéder, le cas échéant, à leur ré-étatisation.

Evidemment, celle-ci ne consistera sans doute pas en un pur et simple retour au *statu quo ante*. D'une part, une partie en restera sans doute privatisée; sans qu'il soit possible de prévoir dès maintenant comment se fera le départ entre secteur privé et secteur public. D'autre part, cette ré-étatisation n'aura pas lieu dans le seul cadre des Etats nationaux mais épousera, sans doute également, le cadre institutionnel, qui se dessine dès aujourd'hui, d'Etats démultipliés entre des instances supra-nationales

(par exemple dans le cadre de systèmes d'Etat continentaux dont l'Union européenne offre un exemple), nationales et infra-nationales (régionales). Le nouveau pas en avant de la régionalisation prévu par le gouvernement Raffarin prévoit déjà des dispositions en ce sens; par exemple un renforcement du rôle des départements en tant que chef de files de toutes les administrations du secteur sanitaire et social. Dans ce cadre, il est prévisible que des médiations civiles autres que les entreprises capitalistes (les mouvements coopératifs, mutualistes ou associatifs) seront amenés à jouer un rôle également plus important. Mais l'avenir en la matière dépendra aussi et même surtout de la capacité du mouvement social d'intervenir dans ce processus pour en infléchir le cours dans le sens des intérêts des travailleurs.

Alain Bihr



# La décroissance... Est-ce bien pertinent ?

L'idée de la décroissance connaît depuis peu un certain regain. Du côté optimiste, on peut s'en réjouir en l'interprétant comme l'expression d'un besoin d'exercice critique vis à vis de la civilisation industrielle. Enfin! Car, évoquer ce sujet et de manière plus profonde il y a 6 ans encore, c'était le bide. Donc, après si longtemps d'extinction des feux de la pensée alternative, on se prend à espérer un redémarrage du débat d'idées. Mais y a-t-il eu débat ? Pas exactement. Y a-t-il eu concertation? Pas plus que d'habitude, c'est à dire pas du tout. Il y a eu lancement unilatéral sans souci des antécédents, comme on lance un produit. C'est un peu dommage car il y a des risques à mettre en avant la décroissance seule comme s'il s'agissait d'un objectif ou de la grande solution.

L'idée qu'il faille faire décroître la production et la consommation est déjà ancienne. Elle fut l'une des idées avancées par les mouvements européens et nord-américains des années soixante pour désamorcer la "société de consommation", son gaspillage effréné des ressources et toutes les pollutions et destructions qui l'accompagnent. Rien de nouveau sous le soleil, donc, sauf que les alternatifs d'alors n'en faisaient pas un étendard. L'idée fut reprise par Nicholas Georgescu-Roegen. Celui-ci fonda sa critique sur la thermodynamique pour dépasser le dogme mécaniste qui, environ un siècle après son abandon en physique, imprègne toujours la science économique officielle<sup>(1)</sup>. Schématiquement, l'économisme mécaniste croit que tout est réversible, que toutes les limites peuvent être surmontées par la technologie, donc que les événements négatifs ne laissent pas de trace durable en économie. Ce dogme est fondé sur une complète ignorance de la nature, laquelle est perçue sous la forme d'un stock inépuisable, accessoirement capable d'absorber tous les déchets et d'effacer toutes les destructions. C'est ce qui a conduit l'économisme à ignorer le passif créé par les activités industrielles par rapport à l'économie réelle, celle de la biosphère. Négligent les rétroactions négatives, ne retenant que celles qui semblent conforter leur système, les économistes conformistes rêvent dans un monde virtuel de flux continus dont rien ne peut arrêter la croissance. Pour ces représentants caricaturaux de la culture impérialiste, plus il est produit de choses et plus il est créé de "richesses", même au prix de la casse des meilleures productions précédentes. C'est en partie pour quoi les technologies les plus lourdes et les plus destructrices triomphent (l'autre raison est le plus grand profit que celles-ci génèrent).

Les choses sont évidemment un peu plus complexes.

Le deuxième principe de la thermodynamique correspond à la règle de l'entropie.. L'énergie utilisable se transforme inéluctablement en énergie inutilisable: même si l'énergie dissipée n'a pas disparu, la dégradation de la qualité entre les poten-

tiels haut et bas est irréversible.

"*Toutes les formes d'énergie sont graduellement transformées en chaleur et la chaleur enfin de compte devient si diffuse que l'homme ne peut plus l'utiliser*" rappelle Nicholas Georgescu-Roegen. Et d'ajouter: "*C'est la seule loi physique qui reconnaît que l'univers matériel lui-même est soumis à un changement qualitatif irréversible, à un processus évolutif*". C'est une loi physique du point de vue de la vie, laquelle organise la résistance à l'augmentation de l'entropie en utilisant le flux solaire. Elle est même quasi anthropocentrique, car elle concerne l'industrie humaine au premier chef. C'est donc "*la plus économique de toutes les lois physiques*". Elle ouvre sur la perception des limites de l'activité industrielle du fait de l'épuisement des stocks d'énergie utilisable et, plus encore, du fait de l'augmentation insupportable des déchets, au premier rang desquels la chaleur. En résumé, pourvu que l'on tienne compte de l'économie de la nature - un détail anecdotique pour l'économisme, plus on transforme de matière et d'énergie - plus on produit de déchets et de destructions en chaîne.

Amorçant la réintégration de l'économisme dans son environnement, l'approche thermodynamique est très utile. Cependant, elle est très loin d'être toute la critique et la proposition. Elle ne fait qu'entrouvrir la pensée matérialiste pour lui permettre d'appréhender des dimensions plus subtiles. Restant focalisée sur l'aspect mesurable et quantifiable de la dégradation de la biosphère, elle aborde la question qualitative mais est quasi muette sur la compréhension holiste et sensible. Il faut donc se garder de lui accorder plus d'attention qu'il n'en faut, surtout hors du contexte très particulier de l'abondance matérialiste réservé à une minorité. Sinon, aborder les problèmes sous ce seul angle risquerait de réduire encore un champ de conscience déjà par trop limité. Cela peut entraîner vers des simplifications excessives, voire incompréhensibles.

Avons-nous bien regardé en nous-mêmes ? Nous sommes-nous assez stimulés mutuellement pour produire le meilleur ? De toute évidence, non. N'avons-nous rien à proposer de plus exaltant ?

## La décroissance est depuis longtemps une réalité

L'expression *la croissance*, toujours employée sans plus de précision, ne parle guère. Et pour cause! Pour l'économisme, l'important est de jouer sur le sentiment positif dérivé de la similitude avec la vie, précisément: avec le *développement* de l'être. Cela n'est donc rien d'autre qu'un slogan de propagandiste pouvant s'appliquer à n'importe quoi, au meilleur comme au pire. Envers de *la croissance*, l'expression *la décroissance* présente exactement les mêmes faiblesses.

On comprend bien que la domination ait besoin d'un langage flou, pouvant être accommodé à toutes les sauces, pour rouler le benêt. Mais l'alternative... Face à la force et au fait accompli, l'alternative a toujours eu besoin de précision pour démonter les mensonges, mettre les points sur les i et définir des voies de sortie.

Utilisée de façon extensive, tout comme *la croissance*, l'expression *la décroissance* n'est qu'une abstraction de plus, un slogan pouvant, comme sa consœur, se prêter à tous les détournements. En outre, n'exprimant que la négation, elle présente le désavantage de prendre pour référence ce que l'on refuse. En effet, prôner *la décroissance* seule, sans la relativiser à ce vers quoi on désire tendre, revient à accorder à *la croissance* de la consistance, une certaine réalité, à la crédibiliser. Or, aurions-nous oublié l'anomalie première qui fonde celle-ci ? Ne devrait-on pas plutôt s'attacher à démontrer sa vacuité et au-delà, l'absurdité et la malignité de l'ensemble du système dominant, avec en perspective une civilisation inspirée de ce que nous sommes vraiment et de l'économie de la nature, notre matrice ?

*La croissance* est un artifice idéologique, une illusion destinée à habiller d'une image positive les innombrables spoliations et destructions perpétrées par les dominants et leurs suivistes. C'est une palissade publicitaire dressée devant l'immense chantier de déconstruction du vivant. Mais, que l'on ouvre un peu la science économique sur le monde qu'elle prétend régenter, et que l'on intègre à ses estimations quelques éléments relatifs à la vie des personnes, des communautés, des écosystèmes, et tout l'édifice comptable s'effondre au dessous d'un zéro pointé. En réalité, du point de vue de la vie, de son inventivité, de sa diversité, et du point de vue de la satisfaction d'être au monde, l'expression "*décroissance*" est beaucoup plus propre à illustrer le brillant résultat de l'action du système dominant ! Ne vivons-nous pas déjà une période de grande décroissance: l'une des plus grandes extinctions d'espèces et d'écosystèmes de l'évolution, la plus grande réduction de la diversité culturelle de l'histoire humaine, et une dégradation climatique globale sans précédent ?

C'est d'ailleurs ce constat qui a fait se lever les mouvements alternatifs il y a trente à quarante ans.

Prôner *la décroissance* sans autre forme de précision (du système, des industries dures, de l'impérialisme, de la connerie, etc.) est tout aussi absurde que de vanter *la croissance* tout court. C'est tomber dans le même excès absolutiste que le système qui veut ignorer tout ce qu'il écrase.

Les bases de *la croissance* sont totalement fausses parce que la pensée économique classique ne tient aucun compte de l'économie de la nature. Elle l'ignore évidemment. L'ensemble du système est déconnecté et *dérégulé* par rapport à l'environnement terrestre, et à peine cohérent

et régulé en interne. *La décroissance* n'informe pas davantage sur le fonctionnement de la biosphère. On ne progresse pas! On entend, d'ailleurs, des *décroissants* s'exprimer comme des technocrates du système et ne pas mieux comprendre que ces derniers l'économie de la nature. La référence aux mots de la domination et la concentration sur l'aspect quantitatif trahissent combien on s'est laissé entraîner par le mouvement et la logique du système, combien l'on est toujours déformé par sa culture. Il est révélateur que les dimensions inter relationnelles et sensibles qui sont pourtant distinctives de la vie et qui, par définition, devraient être portées par les *alternatifs*, sont presque toujours reléguées à l'arrière-plan quand elles sont seulement pensées.

Avec la *décroissance* devenue principe d'opposition, nous sommes toujours dans l'esprit mécaniste et la schématisation linéaire où tout est décomposé en éléments, espaces, domaines, processus distincts; les événements arrivant les uns après les autres dans l'ordre de la cause et de l'effet. Faire décroître la production et la consommation suffira-t-il à relancer les dynamiques sociales et écologiques? Rien n'est aussi simple. Rien ne fonctionne comme cela, à commencer par le plus simple des systèmes régulés; parce qu'il est régulé, comme toute la vie. Car la *croissance* matérialiste n'est qu'une partie du problème, et elle n'est pas la première. N'oublions pas les autres! Lesquelles? Eh bien, tout d'abord, la culture et les structures de la domination, c'est à dire l'impérialisme sur les hommes et la nature, la ruine des pratiques collectives et démocratiques - y compris dans les "associations" - et la déstructuration sociale. La croissance n'est qu'un produit de ces dégradations premières. Elle est, en particulier une résultante de la croissance de la capitalisation des pouvoirs confisqués, que ce soit par la force ou par les jeux d'illusion des systèmes représentatifs. C'est ce premier processus qui autorise toutes les dérives par rapport à l'intérêt général.

Comme simple contre-pied à la *croissance*, la *décroissance* - elle aussi limitée à la dimension matérialiste - est donc impuissante à nous remettre sur la voie de la régulation salvatrice. Elle n'ouvre sur aucune perspective. Son message est trop pauvre pour illustrer à lui seul les alternatives que nous portons et voudrions faire croître. Au moins, il y a trente à quarante ans, on s'interrogeait sur la nature de la production et de la consommation, sur l'utile et le nuisible, sur le salariat, sur l'autonomie et la communauté des biens, sur la démocratie, sur la maîtrise des conditions de vie, etc.

## Tout sens dessus dessous

Qui pense suivant le schéma linéaire et mécaniste est profondément handicapé pour comprendre l'ordre du vivant et s'y insérer. C'est pourquoi beaucoup n'arrivent à fonder leur différence qu'en inventant un ailleurs tout aussi déconnecté du vivant que le système dominant, une autre utopie. Et où puisent-ils leurs références? A défaut d'être à l'écoute des exploités d'ici et des martyrisés d'ailleurs, à défaut de connaître l'histoire des mouvements

alternatifs dont ils se réclament pourtant, à défaut d'une critique de la *croissance* qui ne soit pas seulement matérialiste, à défaut d'avoir seulement approché l'autre rive... dans la vision du monde imposée par la domination. On le voit bien en observant des *décroissants* qui continuent imperturbablement à se comporter exactement comme les clones du système:

posant avantageusement sur des piédestaux construits de leurs fantasmes, se propulsant de colloques en sommets manipulés, ou érigeant de nouvelles tribunes sur lesquelles ils prennent autant de plaisir onaniste que ceux qu'ils dénoncent (tandis que ceux dont ils devraient être proches ne sont pas conviés à la moindre rencontre - quand l'identité et le travail de ceux-ci ne sont pas utilisés par les aspirants au vedettariat pour briller),

- appelant à des "grands rassemblements" brouillons où tout échange constructif est à peu près impossible... des "grand rassemblements" où l'on ne peut guère se rendre qu'en automobiles, voire en avion (tandis que l'on a toutes les peines du monde à partager un pot avec les alternatifs d'à côté et à échanger deux informations et une idée avec les militants que l'on connaît depuis longtemps),

- snobant les autres jugés trop modestes suivant les critères directement tirés de la culture hiérarchique, ne répondant pas aux lettres, refusant tout échange et plus encore tout travail commun, créant des distances, de nouvelles castes, le regard toujours rivé sur les hauteurs du système, leur milieu de prédilection,

- pratiquant la censure et l'exclusion, sans même avoir le courage de l'explication, vis à vis des anciens de l'alternative dont ils redoutent le témoignage et la liberté de parole... n'est-ce pas "l'écologiste"!

- bref, faisant tout le mal qu'ils peuvent aux alternatives en continuant d'alimenter la croissance du système hiérarchique et se proposant comme des candidats jetés pour une nouvelle domination.

Pour devenir un tant soit peu crédibles, sinon fréquentables, on conseillera à ces égarés du côté de la domination d'appliquer la *décroissance* à leurs pratiques capitalistes - impérialistes même - qui spolient la plupart du pouvoir de penser et d'agir, le concentrent, le thésaurisent et le change en domination. Par dessus tout, on leur conseillera surtout de dégripper leur sensibilité et de respirer un bon coup pour s'oxygéner la tête. Nous en serons tous grandement soulagés et peut-être, même, pourrons-nous enfin travailler ensemble à élargir le champ de vision en remplaçant la *décroissance* dans son contexte. Les autres, les pleins de bonne volonté doivent faire l'effort de la réciprocité... jusqu'à ce que cela devienne un plaisir.

Comment se fait-il que nous en soyons encore là après tant d'efforts pour en sortir? Ou, plus exactement, comment se fait-il que nous y soyons retombés?

N'étant que le contraire de la *croissance*, la *décroissance* peut être La Solution. Elle n'est surtout pas le bon vocabulaire... surtout pour les pauvres! Allons-nous parler de *décroissance* aux

chômeurs, aux exclus, aux affamés, aux innombrables qui ont été spoliés de leur vie même, ou à ceux qui, après avoir été précipités dans la misère par la *croissance* du capitalisme, ont réussi à reconstruire, à faire croître à nouveau la vie? Depuis qu'elle a été pensée - au moins les années soixante, la *décroissance* d'une certaine production et d'une certaine consommation n'est qu'un moyen parmi tant d'autres d'amorcer la sortie du cauchemar. En fait, elle est surtout une image pour faire pièce à la propagande productiviste car elle n'est pertinente que par rapport à la consommation matérialiste nuisible aux autres et à la biosphère. Hors de ce contexte très particulier, elle n'a plus de signification. Vouloir en faire un objectif philosophique et politique, l'élever au rang d'alternative porteuse dépasse de très loin ses possibilités. La mettre en avant comme s'il s'agissait du dernier joyau de la critique brouille cette dernière. La stratégie n'est pas bonne. On tombe encore dans le piège stérilisant de l'opposition monopolisant l'action et l'esprit que j'ai dénoncée dans "Réapprendre la dynamique alternative" (Silence de mai 2004).

On ne peut construire une autre économie et, à plus forte raison, une autre civilisation en ne se fondant que sur l'opposition au mauvais système. Se définir par le refus n'ouvre sur rien. La *décroissance* promue Grande Solution ne permet pas de se distancier assez par rapport au système dominant pour pouvoir se débarrasser de la vision du monde qu'il instille. Au-delà de la résistance nécessaire, il faut aussi être capable de reconnaître les bases d'un meilleur système et les voies permettant d'y parvenir. La *décroissance* ne dit rien des vraies alternatives, celles qui créent des solutions et font réellement reculer la domination en restaurant ce que celle-ci détruit. Au contraire, elle leur fait de l'ombre, les enfonçant dans l'espace entre inconscience et indifférence d'où elles avaient déjà beaucoup de mal à émerger. Vouloir faire décroître toutes les formes de l'impérialisme sur les hommes et la nature ne doit pas faire oublier toutes les choses dont nous devons assurer la *croissance*, en particulier les relations conviviales. Changeons donc d'attitude et d'approche. Plutôt que de concentrer toute l'attention sur la *décroissance* d'un parasitisme, il vaut mieux restaurer la *croissance* de la vie sociale et de la biosphère!

Cela n'est, donc, pas sur des mots équivoques qu'il faut s'arc-bouter, mais sur le sens, sur le contenu, et surtout sur la cohérence des pratiques.

Qui désire plus d'informations sur des bases et un vocabulaire plus solides peut se reporter à "Renversement et rétablissement de la culture conviviale. Le sens de l'économie. La convivialité volée. Restaurer le politique" Silence n°248/249/250, septembre, octobre et novembre 1999. C'est toujours valable en attendant une réflexion plus approfondie.

**Alain-Claude Galtié. Été 2004**

(1) Nicholas Georgescu-Roegen est mort en 1994. Son ouvrage le plus important est paru en français un an après sa mort: "La décroissance: entropie, écologie, économie" aux éditions Sang de la Terre.

Dans son numéro 318/319 (janvier 2005), Silence a publié un texte implacable contre la Constitution européenne. Ce qui est amusant, et instructif aussi, c'est que ce texte (reproduit ci-dessous) est signé Alain Lipietz, qui a joué un rôle éminent dans la rédaction de cette Constitution !

Précisons: Lipietz a écrit cela en 1992; il combattait alors avec finesse et clairvoyance le traité de Maastricht... Le militant d'alors est aujourd'hui acheté par le système, auquel il collabore ardemment. Une évolution politique instructive qu'il faudrait prendre le temps d'examiner plus précisément, tout comme celle des Verts dont le positionnement majoritaire pour le "oui" (beaucoup plus nette encore qu'au PS) ne doit pas étonner. Leur "radicalité" - tout comme celle d'un Philippe Val, lui aussi partisan du "oui" - n'est que d'apparence et ne touche que certains domaines limités, mais jamais la domination du Capital dans son ensemble.

La volte-face d'un Lipietz éclaire les motivations profondes de ces partisans du "oui" qui ont acquis une position de pouvoir plus ou moins importante. Pour prendre un autre exemple, citons rapidement ici le cas d'une pointure de sous-préfecture: une nouvelle sénatrice, fraîchement élue dans le Haut-Rhin, défendait vigoureusement le "non" dans le sillage d'Emmanueli avant son élection obtenue sur la liste de Jean-Marie Bockel, nouveau sénateur, maire de Mulhouse, blairiste hystérique et cofondateur du comité national pour le "oui". Ce dernier a demandé à sa colistière de relire attentivement le projet de Constitution européenne. Elle y a immédiatement découvert en deuxième lecture de quoi défendre le "oui" de son chef de file...

Extrait de la revue "Silence":

## Retour sur le traité de Maastricht

En (re)publiant dans Silence un article d'Alain Lipietz "Contre Maastricht, parce que pour l'Europe", déjà paru il y a plus de douze ans, le secrétaire de rédaction, Michel Bernard, fait remarquer: "il est curieux de voir qu'Alain Lipietz, entre temps devenu député européen, est devenu favorable à cette constitution".

A l'époque, Alain Lipietz écrivait à propos du libéralisme: "D'une constitution, on n'attend pas qu'elle fixe les lois et les compromis sociaux dans le détail. Mais nous savons bien qu'elle n'est pas neutre non plus: une constitution étant donnée, la force des différents acteurs est distribuée et la liste des coups permis et interdits laisse deviner dans quel sens pourront se dessiner des facilités, où se situeront les blocages. Pour les écologistes, les critères pour juger de ces 'méta-règles' sont les suivants: favorisent-elles une évolution vers une Europe plus écologiquement responsable, plus socialement solidaire, où les pouvoirs seront mieux contrôlés par les citoyens, et enfin plus solidaire des pays plus pauvres qu'elle?" (...) "Le résultat visé, c'est 'une économie de marché'. Non pas au sens où il y a du marché, mais dans le sens de faire reculer ce qui est non-marchand, tous ces instruments par lesquels les démocraties, depuis 1945, avaient appris à réduire les débordements du jeu aveugle du marché".

Lipietz continuait sur les menaces pour la démocratie: "Le 'droit de codécision' dérisoire accordé au Parlement européen, seule instance supranationale élue par les citoyens de l'Europe, n'est qu'une façon polie de débarrasser enfin les pouvoirs de ces gêneurs que l'histoire européenne leur avait opposés au long des siècles: les droits des Parlements". Concernant le militarisme, il écrivait: "Quant aux rapports avec le reste du monde, le Traité, là encore, est explicite. Il ne laisse pas aux hasards de choix démocratiques futurs la détermination de la politique extérieure de la sécurité commune. Le choix est pré-fixé, dans l'affrontement Nord-Sud (...): le bras séculier de l'Union européenne sera l'union d'Europe occidentale, UEO intégrée à l'organisation du traité de l'Atlantique nord, l'OTAN". Et de conclure: "Si donc le oui l'emporte en France et ailleurs, l'Europe (...), sera donc une technostructure en auto-contrôle, à l'abri des changements politiques dans un pays particulier, favorable au capital et au productivisme, alliée des Etats-Unis contre le reste du monde" (...) "Et si le non l'emporte (...) les gouvernements devront se poser des questions. (...) La nécessité d'une harmonisation sociale, fiscale et écologique entre les économies en situation de pleine concurrence se fera nécessairement sentir. Le mécanisme de la construction artificielle, entre gouvernements, ayant échoué, il faudra bien recourir au pragmatisme... et à la démocratie".

Les bons arguments pour le non d'Alain Lipietz en 1992 nous semblent toujours d'actualité aujourd'hui, car entre temps, on ne peut pas dire que la volonté de changement par l'intérieur ait pour le moment porté ses fruits. [Commentaire de Michel Bernard]

## A propos d'une erreur commise dans le dernier n° d'ACC...

Dans un texte juridique - et singulièrement dans un texte constitutionnel - le moindre mot a son importance: plusieurs lectures attentives sont parfois nécessaires pour saisir la bonne interprétation et éviter les pièges. Les auteurs de la Constitution Européenne ont sournoisement jonglé avec ces difficultés pour donner à de graves reculs des allures d'avancées sociales. Ainsi, mine de rien, le "**droit au travail**" est remplacé par "**le droit de travailler**". Dans le dernier numéro d'ACC (page 4, deuxième paragraphe), en oubliant un mot et en conjuguant un autre à un autre temps, nous avons malencontreusement renversé le sens de cette phrase confirmant involontairement l'efficacité redoutable des manipulations rhétoriques des conventionnels...

Résultat de longues luttes, le "**droit au travail**" est (encore) présent dans les textes fondamentaux de la plupart des états membres de l'Union européenne (La Belgique, l'Espagne, le Luxembourg, l'Irlande, le Portugal, la France etc..) et dans la déclaration universelle des droits de l'Homme. Certes, les pouvoirs publics ont, au cours du temps et sous la pression de la classe dominante, progressivement oublié de garantir ce "**droit au travail**" inscrit dans les textes de base. Mais qu'à présent ladite classe puisse se permettre d'envisager de rayer carrément ce droit des textes, et de présenter cela comme un progrès, est quand même sidérant. C'est à l'image de l'ensemble du dispositif mis en place: une énorme escroquerie politique, organisée avec un culot incroyable, sans que pour l'instant les futures victimes soient en mesure de réagir, anesthésiées par les "élites".

Qu'on réfléchisse un instant au contenu historique, ainsi qu'aux luttes et aux longs cheminements qui ont abouti aux avancées inscrites dans des textes comme les constitutions des différents pays, comme le Pacte International relatif aux droits civils et politiques, comme le Pacte International relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels, comme la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et bien d'autres, longuement négociés dans le cadre de l'Organisation Internationale du Travail... Eh bien tous ces textes et tous ces droits, les maîtres du monde désormais les piétinent pour nous octroyer généreusement... "**le droit de travailler**" !





Des initiatives sont prises et des actions sont organisées contre la Constitution européenne. Des collectifs et des comités pour le non au référendum voient le jour. Dans un précédent numéro, nous avons déjà évoqué la "pétition des 200" lancée nationalement; elle est reprise dans de nombreuses régions. Vous trouverez sur cette page une "lettre aux élus, syndicalistes, travailleurs" - qui peut servir de modèle - inspirée par un comité départemental pour le non initié par le Parti des Travailleurs. "Un comité santé pour le non" a également été créé dans le Bas-Rhin (voir encadré sur cette page qui contient des extraits d'un appel des professionnels de santé). Une pétition "Stop Bolkestein" est disponible sur internet (voir page 10). "Les marches du printemps" (voir page 10) vont contribuer aussi à la mobilisation contre la casse des droits sociaux et la précarisation qui sévissent à l'échelle européenne et planétaire.

## Lettre aux élus, syndicalistes et travailleurs des cantons du Nord du Bas-Rhin

Madame, Monsieur, Chers Citoyens,

Le 16 octobre dernier, les représentants de centaines d'élus et de responsables syndicaux de toute la France se sont réunis à Ivry pour lutter contre la fermeture des services publics, contre la fusion forcée et les transferts de compétence forcés des communes. Cette politique étant directement impulsée par les directives de l'Union Européenne, la réunion a décidé de se constituer en Comité national pour le Non à la Constitution et d'œuvrer à l'unité la plus large pour la victoire du Non lors du référendum.

Le 11 décembre, sur cette orientation, une première réunion internationaliste a eu lieu à Strasbourg avec la participation de Jean-Maurice Dehousse, (ancien vice-président belge du groupe socialiste au Parlement européen), Michael Altmann (responsable SPD de Hesse. Cette réunion a permis la création du comité départemental du Bas-Rhin pour le Non, qu'il reste encore largement à développer.

Pour nous, la campagne contre la Constitution européenne et pour la victoire du Non doit être le moyen de combattre, à partir de nos cantons, les conséquences concrètes et catastrophiques des politiques anti-sociales de l'Union européenne : délocalisations, aggravation du chômage, de la précarité et de la pauvreté, destruction des services publics, privatisation de la sécurité sociale...

Pour nous voter non à la Constitution européenne, c'est voter :

\* **Non** aux délocalisations et aux plans sociaux: Alsavet, Vestra, Veyl, Kity Stayer (Bischwiller), INA (Haguenau), Info Industrie (Gundershoffer), Rohm et Haas (Lauterbourg), Hagger...

\* **Non** à la destruction de la sécurité sociale et du régime local.

\* **Non** aux fermetures d'usine en Allemagne et au licenciement des frontaliers.

\* **Non** à la suppression des services publics dans nos cantons :

\* Non à la fermeture des maternité et chirurgie d'Ingwiller - Oui à leur réouverture

\* Non à la fermeture annoncée de 40% des bureaux de postes du Bas-Rhin dont près de 60 dans les cantons du nord du département.

\* Non à la fermeture programmée des écoles de moins de 4 classes dans nos villages, des collèges de moins de 200 élèves d'après les directives du ministère de l'Education Nationale et suppression de dizaine de postes d'enseignants du primaire et du secondaire.

Pour mener ensemble, à partir de nos communes et entreprises, la campagne du Non à la Constitution européenne.

Pour impulser la manifestation nationale pour la défense des services publics et la république une et indivisible, la défense de nos acquis sociaux alsaciens-mosellans.

Nous vous invitons à nous faire parvenir vos suggestions, et à contresigner cette proposition de texte, nous rencontrer pour constituer un Comité pour le Non sur nos cantons dans le Nord du département afin d'œuvrer dans le sens de la défense de nos conquêtes sociales.

Premiers signataires : Michel Mariotte (postier, Brumath), Linda Helmstetter (Schwindratzheim), Thierry Schoennenberger (TOS, Schwindratzheim), Jean-Michel Delaye (syndicaliste CGT, Brumath), Georges Hoffmann (secrétaire départemental du Parti des Travailleurs, Obermodern), Arlette Hoffmann (Professeur à l'IUFM, Obermodern), Antoine Michon (Rédacteur en chef de Pumpnickel, Wissembourg), Jacques Langlois (syndicaliste, Gries) Géraldine Delaye (Professeur des écoles, Brumath), Claudine Cardot (Haguenau)

Pour tout contact : Tél 03 88 51 97 52 jeanmichel.delaye@tiscali.fr

### Comité santé 67 pour le non à la constitution

Madame, Monsieur,

(...) Depuis des siècles, c'était exclusivement la recherche de l'amélioration de la santé des populations qui guidait les médecins et personnels médicaux. Aujourd'hui, c'est au nom de règles comptables et de la maîtrise des dépenses de santé qu'on limite, encadre et entrave l'activité et les prescriptions des personnels de santé.

Chacun se rappelle l'horrible assassinat de deux agents à l'hôpital de Pau mais aussi les fermetures des maternités (Bitche ou Ingwiller près de chez nous) ou encore les conséquences de la canicule en 2003. A ces actes barbares et visibles, il faut rajouter les déremboursements massifs des soins laissant les plus démunis dans l'incapacité de se soigner (...)

Cette politique de santé, de ce gouvernement, comme celle des précédents, a une origine et elle est directement déterminée par les orientations de l'Union européenne. En imposant une baisse permanente des dépenses de santé au nom des équilibres budgétaires (respect des déficits du PNB de 3% par ex), l'Union européenne impose une dégradation du système de santé en France - comme dans tous les pays de l'Union européenne (...)

La Constitution européenne ne ferait qu'entériner, légaliser et aggraver les régressions catastrophiques en matière de santé que connaît notre pays depuis plusieurs années. Réduire les dépenses de santé comme l'exigent toutes les instances européennes, c'est rationner les soins, organiser la pénurie, dégrader nos conditions de travail de manière insupportable, remettre en cause des acquis sociaux fondamentaux auxquels toute la population est attachée comme le régime local de la Sécurité sociale arraché par les travailleurs allemands au début du 20ème siècle.

Pour nous, professionnels de la santé, (...) pour pouvoir soigner et s'occuper de nos patients sans avoir à effectuer des tris entre malades ou traitements au nom d'impératifs budgétaires méprisants les droits et la dignité des gens, il faut empêcher qu'un texte, la Constitution européenne, ne s'impose à nous.

**Voter NON à la Constitution, c'est voter :**

NON à la politique de rationnement des soins et des médicaments

NON à la fermeture des lits, des hôpitaux, des maternités, de tous les services hospitaliers attaqués

NON à l'organisation de la pénurie dans toutes les professions de santé des gynécologues, ophtalmologistes, psychiatrie...

NON à la dégradation de nos conditions de travail, en particulier à la contre-réforme des horaires des infirmiers qui exclut les temps de garde du temps de travail

NON à la tarification à l'acte mettant en faillite les hôpitaux publics au profit du privé

NON à la contre-réforme Douste-Blazy, au médecin traitant, à l'enveloppe fermée de soins, et toutes les contre-réformes (1967, Plan Juppé) - pour leur abrogation et le retour à la sécurité sociale de 1945

Premiers signataires : Dr Françoise Hobel, Dr Georges Federmann (psychiatre)

Pour tout contact : Dr Françoise Hobel 11, rue des Acacias 67 370 Kleinfankenheim (hobel.jean-louis@wanadoo.fr)

# Stop Bolkestein !

**NON à une Europe du recul social  
NON à une Europe de la régression  
éducative**

A l'initiative de l'ancien commissaire européen Frits Bolkestein (libéral néerlandais), un projet de directive (loi européenne) sur la libre circulation des services au sein de l'Union européenne est actuellement en discussion.

Cette directive européenne, si elle devait être adoptée, aurait pour conséquence que tous les services fournis au sein de l'Europe des 25 seraient considérés comme des produits économiques ordinaires. Ainsi, des secteurs essentiels comme la culture, l'éducation, les soins de santé et tous les services relevant des systèmes nationaux de protection sociale pourraient être soumis aux mêmes formes de concurrence économique que les marchandises.

Une telle évolution entraînerait inévitablement une détérioration des systèmes légaux de pension, d'aide sociale ou de couverture des soins de santé au profit de systèmes privés. Elle signifierait également la dérégulation de nos systèmes éducatifs et la fin de toute forme de diversité culturelle. En outre, l'application de cette directive aurait pour conséquence la remise en cause des droits des travailleurs tels qu'ils sont consacrés par les lois nationales des pays de l'Union européenne.

Dès mars dernier, certains partis politiques et diverses instances nationales et européennes (associations, syndicats, etc.) avaient tiré la sonnette d'alarme. Ils avaient appelé à la mobilisation des forces progressistes pour lutter contre ce projet de directive porteuse de régression sociale.

**Malgré ces démarches, une large majorité d'Etats membres paraît aujourd'hui favorable à l'adoption rapide de ce projet de directive. S'agissant d'une décision pour laquelle l'unanimité n'est pas requise, aucun gouvernement, et a fortiori, aucun parti politique, ne peut empêcher seul l'adoption de cette directive.**

**Seule une mobilisation forte de la société civile au sein de l'Union pourrait donc empêcher une telle évolution. Il y a urgence à réagir.**

**Nous vous invitons dès lors à dire clairement NON à une Europe de la régression sociale en signant la pétition électronique sur [www.stopbolkestein.org](http://www.stopbolkestein.org) et en faisant circuler largement le présent message.**

# Les marches du printemps

**Contre la précarisation de nos vies résistons, luttons, marchons**

En France, comme dans toute l'Europe, depuis une vingtaine d'années, les droits sociaux fondamentaux et l'essentiel des biens et services publics sont la cible d'une offensive néo-libérale sans précédent.

Tous les droits y passent : les droits à la santé, à la liberté d'installation et de circulation, au logement et à la terre, à l'éducation et à la culture, à un emploi et à un revenu, à une alimentation et à un environnement de qualité, le droit des peuples à la Paix et à leur état.

L'égalité et la justice sont bafoués : guerre en Irak, en Palestine, en Tchétchénie, en Amérique latine, en Afrique. La guerre et la misère sont globales et permanentes contre les peuples du monde.

Les nouvelles technologies de surveillance et de contrôle nous mettent sous tutelle et marchandisent nos vies au mépris des libertés. La Loi Perben II et la Loi Sécurité Quotidienne suppriment les droits à une vie privée, syndicale et rejettent toute solidarité.

Le RMA, les "contrats d'avenir" et autres emplois forcés, ainsi que la directive européenne Bolkestein, vont détruire les droits du travail : c'est toujours davantage de travailleurs pauvres.

Criminalisation de la pauvreté comme du mouvement social et des "sans", notamment des sans-papiers, la guerre aux pauvres ne cesse de se durcir. Les discriminations et les inégalités s'aggravent, notamment à l'encontre des femmes. Les droits de celles et ceux que le système jette à la rue sont en permanence revus à la baisse.

Sur de nombreux fronts, des résistances maintiennent une combativité précieuse : parmi d'autres, la victoire arrachée lors des derniers procès sur les OGM, en terme de reconnaissance de l'action collective, ou celle de plus d'un million de "recalculés" de l'Unedic, rétablis dans leurs droits.

## Résister c'est créer. Créer, c'est résister.

Aujourd'hui, dans chaque ville, dans chaque région, il est urgent de s'unir pour une convergence des luttes riche de nos diversités. Partons des lieux de luttes, marchons pour le respect de nos droits et pour en conquérir de nouveaux.

Nous appelons à la création de comités locaux de préparation des Marches :

\* Dès le 17 avril et jusqu'au 1er mai : Les Marches régionales contre la précarisation de nos vies.

\* Du 2 mai au 11 mai : Marche Nationale de Paris à Strasbourg pour une convergence des mouvements sociaux européens.

Liste provisoire des organisations signataires de l'appel pour des marches de printemps et contre la précarisation de nos vies :

National : AC! (Agir ensemble contre le chômage) - La Confédération paysanne - DAL (Droit au logement) - union syndicale Solidaires - NO VOX - CCIPPP (Campagne Civile Internationale pour la Protection du Peuple Palestinien) - Construire un monde solidaire Millau - Marches Européennes - Amis de la Terre - Coordination nationale des Sans papiers - association des Travailleurs Maghrébins de France - Droits Devant -

Dans les régions : ATTACs Montpellier/Calais/Artois - AC ! Calais / Lille - DAL Calais / Lille - Comité Salam "Csur" Calais (soutien aux réfugiés) - Le collectif CROAC de Montpellier - le collectif "Halte à la précarisation de Millau" - Coordination des Intermittents et Précaires en Ile de France - Rezo-antiK Nancy - Collectif de la rue qui gouverne

En attente de décision ou sous réserve : FSU - MNCP (Mouvement National des Chômeurs et Précaires) - ATTAC-France

Pour réussir ces marches inscrivez-vous sur les listes: tel : 06 87 61 48 10 ou [Caronlamblin@aol.com](mailto:Caronlamblin@aol.com) .

Permanence nationale : tous les mardis à 18 H30 :25/27 rue des envierges PARIS 20ème Métro couronnes ou Pyrénées [aloujes@sudptt.fr](mailto:aloujes@sudptt.fr)

Prochaine AG nationale des Marches le samedi 19 février 2005 9H30 à 17H00 Bourse du Travail 3, rue du château d'eau PARIS

Dans le cadre de nos échanges avec la revue "Alternative Libertaire", nous publions ici l'édition parue dans le n°136 (janvier 2005) de ce mensuel. ([www.alternativelibertaire.org](http://www.alternativelibertaire.org)). Abonnement un an : 25 euros. Chèque à l'ordre d'"Alternative libertaire" BP 295 75921 PARIS cedex 19 (nouvelle adresse). "Alternative Libertaire" est aussi disponible dans les maisons de la presse des villes grandes et moyennes, ainsi que dans les gares parisiennes.

## A propos de l'effet Sarkozy

Le 28 novembre dernier, Sarkozy a pris les rennes de la direction de l'UMP. Au-delà des paillettes et des fastes qui ont accompagné son sacre, il convient d'analyser politiquement son accession à la tête de l'UMP. Ce fait politique risque d'avoir autant de conséquences que l'avènement de Seillière à la tête du Medef.

Comme Seillière, Sarkozy a un projet politique, ou tout du moins une vision stratégique de la société française, contrairement à Chirac. Cela ne fait pas de lui le futur président pour autant. Mais cela va polariser le débat politique à droite et plus largement en France que ce soit en pour ou en contre.

Sarkozy, c'est d'abord une droite totalement décomplexée, ultralibérale, portée sur les valeurs notamment religieuses. Une droite qui s'inscrit sur un axe Bush, Blair, Berlusconi, Aznar. Une droite qui exalte la puissance et pour laquelle les libertés individuelles et fondamentales sont de plus en plus ramenées au rang de contingences.

A côté de cela, il est capable de ratisser très large avec un discours sur l'équité et la discrimination positive qui va mettre le PS et la droite traditionnelle en difficulté, tout en lui accordant de nouveaux soutiens dans les classes moyennes et dans une partie de la jeunesse issue de l'immigration dont il est un des rares à droite à s'intéresser.

Ce type est donc vraiment dangereux. Le Pen ne s'y est pas trompé. Après l'avoir fustigé, lorsqu'il était à l'Intérieur, place Beauvau, il chante ses louanges. Le FN a compris qu'avec Sarkozy, le débat politique va être déporté à droite, mais aussi que la droite risque d'entrer dans une période de turbulences (affrontement Chirac/Sarkozy). Il pense ainsi avoir le dernier mot. Pour que ce soit le cas, le Front national devra surmonter la crise politique qui l'affecte actuellement. Cette crise ne s'explique du reste pas seulement par les affrontements de clans et de personnes qui visent la succession de Le Pen. Elle est aussi liée au fait que son espace politique est en partie occupé par la droite au pouvoir, qui prend en compte certaines aspirations de l'électorat frontiste, comme elle s'y était du reste engagée au soir du 21 avril 2002.

Il est encore trop tôt pour savoir si Sarkozy deviendra le champion incontesté de la droite. Chirac et ses amis feront tout pour l'en empêcher, assurément. Mais peu importe que Chirac, Sarkozy ou Rouletabille emportent le morceau, quelle que soit la donne à droite, c'est bien une politique toujours plus ultralibérale et réactionnaire qui devrait prévaloir et ce n'est pas un Parti socialiste lâchement rassuré par son adhésion majoritaire à la constitution européenne du capital qui mettra un coup d'arrêt au processus politique actuel.

Du reste, si cette politique est de plus en plus brutale, ce n'est pas seulement parce qu'il existe un consensus politique avec la gauche sociale-libérale. Certes la soumission à l'ordre établi est de plus en plus forte et pesante. Mais par ailleurs, les minorités agissantes qu'elles émanent du syndicalisme combatif, des mouvements sociaux au sens large, de l'extrême gauche, des libertaires ou de tout ce qui incarne une pensée critique sont en proie à un isolement croissant par rapport à la masse des opprimé(e)s, et c'est aussi ce qui permet au capital de cogner de plus en plus violemment.

C'est de notre capacité à rompre cette distance que dépendront les rapports de force dans les années à venir. Pour cela il ne s'agit pas de se contenter d'appeler de façon incantatoire à la reprise des luttes au demeurant nécessaire. Car ce qui fait problème, c'est une certaine pratique militante de plus en plus déterritorialisée et qui de ce fait subit la même atomisation que celle et ceux auxquels elle prétend s'adresser. Il n'y aura pas de reprise des luttes durables et donc de reconstruction d'un véritable rapport de force face au capital tant que ce problème sera éludé.

C'est dans le développement d'un syndicalisme interprofessionnel, de réseaux militants implantés réellement à partir des quartiers, d'un travail d'éducation populaire qui s'adresse à toutes et tous et pas seulement aux représentant(e)s des classes moyennes les plus au fait des enjeux de la mondialisation, dans la multiplication de contre-pouvoirs et d'expériences autogestionnaires que peuvent se reconstruire un lien social et les bases d'une intervention dans la société afin de la transformer.

Alternative libertaire, le 16 décembre

## La solidarité justiciarisée

Les lois liberticides concoctées sous l'argument sécuritaire et anti-terroriste sont appliquées à la première occasion. Quoi de surprenant ? Il faut du chiffre. Mais quand un acte de solidarité est considéré comme de la délinquance, comme dans le cas qui suit, alors on s'interroge.

Les faits. Jean-Marc Raynaud et Thyde Rosel, co-fondateurs de l'école libertaire "Bonaventure" dans l'île d'Oléron au début des années 90, ont été arrêtés le 30 novembre dernier par le SRPJ de Poitiers sur demande de la division nationale anti-terroriste (DNAT) dans le cadre d'une enquête sur complicité dans une entreprise terroriste. Ils sont restés en garde à vue pendant trois jours avant d'être libérés.

Leur crime : avoir accueilli pendant deux ans et demi un enfant de trois ans dans leur école et chez eux, enfant qui s'est révélé par la suite être le fils d'un couple de militants de l'organisation séparatiste basque ETA, arrêtés le 3 octobre. Cette filiation, ils l'ont toujours ignorée, leur éthique étant d'accueillir et d'éduquer "tous les petits bouts du monde en détresse sans nous enquêter de l'identité ou des motivations des parents". Ni l'un ni l'autre n'ont jamais épousé l'idée d'un Etat basque indépendant, encore moins certaines méthodes comme l'attentat employé par l'ETA dans sa lutte contre l'Etat espagnol. Il suffit de se référer à leurs déclarations ou écrits pour s'en convaincre. Précision : c'est dans le cadre d'une recherche de l'enfant interne à l'Education Nationale que le couple a été signalé à la police, par une âme bien intentionnée sans doute. Cette procédure vise normalement à protéger l'enfance en danger. Or au moment de la recherche, l'enfant était dans sa famille espagnole à laquelle la justice l'avait confié depuis l'arrestation de ses parents. La recherche n'avait donc pas pour objet l'intérêt du gosse, mais bien de découvrir le réseau de solidarité, d'aide qui a permis au "petit bout" d'être scolarisé. La police aurait-elle donc délibérément lancé un faux avis de recherche, procédé qui paraît bien avoir des précédents concernant des enfants de sans-papiers destinés à être expulsés avec leur parents.

Le recours à la délation a de beaux jours devant lui. Ainsi donc tout militantisme, associatif, syndical, tout action sociale qui n'entrent pas dans le moule du bien-pensant, du bien-agissant, seront, sont déjà, perçus comme des déviances dangereuses aux yeux du pouvoir garant de l'idéologie marchande. Il s'agit de soumettre le peuple "d'en bas" par la peur, et avoir ainsi les mains libres pour mieux exploiter. Les lois liberticides en constituent l'outil. Reste que l'information, la diffusion des tels faits - et combien sont malgré tout occultés ! - ne passent que par les circuits alternatifs. Les grands médias, si friands de sensationnel, si attentifs aux ennuis que la justice semble vouloir causer à quelques barons du régime (n'est-ce pas M. Juppé ?) se gardent bien de faire état de ces atteintes aux libertés fondamentales qui se multiplient aujourd'hui. Mais comment s'en étonner puisqu'ils se trouvent aux mains des marchands de canons ?

ACC apporte son total soutien à J.M. Raynaud et T. Rosel, et exige l'abandon de toute poursuite à leur encontre.

Le 13-12-04 L'équipe d'ACC.

# La contre-réforme du système de santé : un tissu de mensonges

A l'heure où le Ministre de la Santé va parader sur les ondes pour expliquer qu'il a présidé à la signature d'un accord historique sur le « médecin traitant », à l'heure où va se mettre en place une gigantesque campagne de communication de nature à persuader le public que le but poursuivi est la sauvegarde de l'Assurance-Maladie solidaire, **que peuvent faire les acteurs de terrain que sont les généralistes pour alerter l'opinion** et révéler que derrière les effets d'annonce dont ce gouvernement s'est fait le spécialiste en matière de cohésion sociale, la réalité nue est toute autre ?

**Ce qui sera dit aux patients**, c'est qu'un nouveau système de santé se met en place, un système vertueux qui les engage à choisir un médecin traitant, essentiellement un généraliste qui les soignera et les aidera à accéder de manière coordonnée aux avis des spécialistes si cela est nécessaire.

**Ce qui sera dit aux patients**, c'est que ce système mieux coordonné va générer des économies, et permettre de sauver la Sécu.

**Ce qui sera caché aux patients**, c'est que s'est déroulé lors de ce simulacre de négociation entre le proconsul nommé par le pouvoir en place et les syndicats médicaux les plus opposés à une vraie réforme du système de santé, **le dépeçage en règle de la Sécu.**

**Ce qui sera caché aux patients**, c'est que les économies virtuelles chiffrées et attendues ne seront jamais au rendez-vous, car **aucun moyen n'a été donné aux généralistes pour s'acquitter de la fonction administrative supplémentaire qui leur est dévolue.** Au point que le système du médecin référent, un système de coordinations de soins autofinancé, optionnel, volontaire, choisi depuis 1997 par près de 8000 médecins et de 1.5 millions de patients, associant rémunération forfaitaire pour les généralistes en échange d'une bonne tenue du dossier et d'une formation médicale indépendante des firmes pharmaceutiques, et tiers-payant pour les patients, a été volontairement détruit par les signataires de cette contre-réforme.

**Ce qui sera caché aux patients**, c'est que les « négociations » ont moins abordé les réelles difficultés de notre système de santé, que les augmentations tarifaires des spécialistes. Aussi justifiées qu'aient pu être les revalorisations des spécialistes de secteur 1 dont les honoraires étaient bloqués depuis de nombreuses années, on peut s'interroger sur le fait que les généralistes, dans leur ensemble, n'obtiennent rien, rien

d'autre que la possibilité de pratiquer un abattage à la pièce en voyant disparaître les systèmes de rémunération forfaitaire qui pour la première fois valorisaient le travail fait hors-consultation (coordination des soins, actions de prévention et d'éducation, formation médicale indépendante, mise à jour des dossiers et des bases de données informatiques, amélioration des pratiques...)

**Ce qui sera caché aux patients**, mais qu'ils découvriront rapidement, **c'est que cet accord** signé entre les syndicats de spécialistes et le porte-parole du gouvernement sous l'égide du Ministre de la Santé et des ses conseillers issus de ces mêmes syndicats de spécialistes, **ne met pas en place le système du médecin traitant, mais son contournement. Car une fois les généralistes, faute de moyens, mis dans l'impossibilité de faire fonctionner le système coordonné, l'accès direct au spécialiste sera facturé avec dépassement d'honoraires généralisés.**

Au nom d'une mythique « unité du corps médical », le Ministre a déjà salué cet accord comme la première convention signée depuis dix ans. Alors qu'une convention médicale spécifique aux généralistes a existé pendant toutes ces années, qui les a vus s'investir massivement, malgré les difficultés, dans la maîtrise des outils informatiques, la formation continue, la prise en charge de pathologies complexes, la prescription en génériques puis en DCI, génératrice d'économies pour la Sécurité Sociale comme pour les mutuelles, et donc pour chaque patient, car l'augmentation des dépenses de prescription est l'une des causes majeures d'augmentation de tarif des mutuelles.

Mais cet accord ne concernait que les généralistes, les spécialistes de secteur 1 étant mal défendus, et les spécialistes à honoraires libres refusant de s'investir dans ces accords.

Ici le mépris des hommes politiques issus du sérail pyramidal de l'édifice médical rejoint la logique ultralibérale : **le patient doit enfin comprendre que la santé est devenue une marchandise comme une autre ; il doit savoir, obsession des économistes libéraux « combien ça coûte ? », et sortir le chèque doit devenir pour lui une habitude en passant dans la salle de consultation, quand certains rêvaient encore de prise en charge sanitaire solidaire, égale pour tous.**

Cette contre-réforme libérale n'offre aux généralistes aucune perspective hormis la course à l'acte, nez sur le gui-

don.

A l'heure où la médecine générale est enfin reconnue comme une spécialité à part entière à l'Université, cette contre réforme pose comme principe la supériorité de la médecine d'organe, de l'homme morcelé, sur la médecine générale, médecine de l'homme considéré dans sa globalité.

**Aux jeunes généralistes, elle fera office de repoussoir.** Confrontés à la difficulté de l'exercice quotidien, à la désertification des campagnes par tous les acteurs de santé (généralistes, infirmières, kinésithérapeutes), à la disparition du système du médecin référent qui correspondait en partie à leurs attentes de sortie du seul paiement à l'acte, ils donneront la préférence à des postes salariés ou s'installeront ailleurs en Europe, dans des pays où les politiques savent quelle est la spécificité du médecin généraliste, la prise en charge du patient dans sa globalité, sur le long terme, et non la distribution de bons pour accès au spécialiste.

**Aux patients, elle réserve toute sa cruauté, avec la mise en place d'un accès aux soins dépendant des revenus.**

**A l'industrie pharmaceutique, elle offre un boulevard :** entre des généralistes pressurés dont tous les efforts de prescription raisonnée n'auront servi qu'à réévaluer les spécialistes, et des spécialistes à honoraires libres parmi les plus opposés à la prescription hors-marque (DCI et génériques), **le coût réel des médicaments va exploser.**

**Au final, il faudra constater l'échec de cette contre-réforme, en faire porter la responsabilité aux lampistes que sont les généralistes, et ouvrir la porte aux assurances privées, d'un air désolé, en disant que la Sécu, bien malade, n'a pu être sauvée.**

Les communicants du Ministre sauront très bien faire.

## Premiers signataires du Manifeste :

**Sandrine Buscail** est Président du Syndicat National des Jeunes Médecins Généralistes

**Philippe Foucras** est médecin généraliste, fondateur du Formindép, collectif "pour une formation médicale indépendante au service des seuls professionnels de santé et des patients"

**Christian Lehmann** et **Martin Winckler** sont médecins généralistes et romanciers

**Philippe Le Rouzo** est Président du Syndicat Départemental des Médecins Généralistes du Morbihan MG56

**Franck Wilmart** est médecin généraliste en milieu rural

**Le Manifeste peut être consulté et signé en ligne à : [www.manifeste-sante-mg.org](http://www.manifeste-sante-mg.org)**

# Précarité, exploitation, répression : les combats de Faty continuent

Retour sur une lutte durable et victorieuse (voir ACC n° 156, juillet 2004)

Au printemps 2002, une trentaine d'employées de la société de nettoyage Arcade engagent un mouvement de grève pour dénoncer l'exploitation dont elles sont victimes et exiger l'amélioration de leurs conditions de travail. Arcade, l'un des principaux sous-traitants du groupe hôtelier Accor (Formule 1, Etap, Mercure, Ibis, Novotel, Sofitel...), répond à toutes les normes et toutes les pratiques anti-sociales des entreprises de nettoyage : utilisation presque exclusive d'une main-d'œuvre féminine, immigrée, souvent illettrée (70% des salariées du nettoyage sont analphabètes, c'est d'ailleurs l'un des critères de recrutement), parfois sans papiers ; cadences infernales (nettement supérieures à celles imposées aux femmes de chambre employées directement par Accor), qui se traduisent, lorsque la femme de chambre n'arrive pas à les tenir, par des heures de travail non enregistrées donc non payées ; temps partiels imposés mais sans jours de travail préétablis, et avec un nombre d'heures à effectuer qui se décide le matin même... Bref, une véritable société moderne de négriers !

La grève dura une année ! Une année de combat permanent : contre les patrons (maître d'œuvre et maître d'ouvrage), contre le découragement et la démoralisation, étant donné l'impossibilité d'étendre un mouvement que les organisations syndicales dominantes se sont attachées dès le départ à saboter et la faiblesse du soutien concret de leur propre syndicat (SUD), contre la résignation de reprendre sans avoir rien gagné ! Une année de hauts et de bas ! Une année d'appui d'un comité de soutien animé par des militants aguerris ! Une année de lutte syndicale donc, mais surtout d'harcèlement et d'agit-prop contre le donneur d'ordres : le groupe Accor. Au bout de 3 mois en effet, les grévistes et leurs soutiens vont changer de tactique en s'attaquant autant (voire plus) à Accor qu'à Arcade. Ils vont mener, outre des actions ponctuelles de perturbation des opérations publicitaires du groupe (lors de l'AG des actionnaires par exemple), des interventions hebdomadaires dans ses hôtels destinées, tout en enrayant le bon fonctionnement, à populariser la lutte auprès des salariés, à informer les clients des pratiques réelles qui se cachent derrière l'institutionnalisation du sourire et à obtenir leur soutien actif (pétitions, envoi de cartes postales de protestation aux responsables...). Si les contacts avec les organisations syndicales implantées dans le groupe ont été difficiles à établir, en revanche les actions dans les hôtels ont été plus d'une

fois relayées par des groupes de militants dans d'autres villes de France et d'Europe.

Pour préserver son « image de marque », Accor finit par céder et impose à son sous-traitant une modification de ses pratiques. En mars 2003, la grève se conclut par une victoire. Toutes les revendications sont prises en compte. Certes de manière partielle, mais c'est une victoire importante : cadences réduites se rapprochant de celles d'Accor, paiement de toutes les heures effectuées ( !!! ), contrats de travail portés à 130 heures par mois, prime de chantier accordée, réintégration de tous les grévistes licenciés pour fait de grève et indemnisation à 35 % des 360 jours de grève...

A la tête du mouvement, une mère de famille sénégalaise, déléguée syndicale de Sud Nettoyage : Faty Mayant. Epaulée par le collectif de solidarité, elle en deviendra la véritable meneuse. Elue déléguée du personnel et déléguée au comité d'entreprise le 16 mars 2004, elle se retrouve convoquée le 25 mars à un entretien préalable de licenciement et licenciée le 11 pour... « dépassement des heures de délégation syndicale ».

## Contre-offensive patronale

Le licenciement de Faty s'inscrit dans la contre-offensive engagée de manière sinon concertée, au moins conjointe, par les patronats d'Arcade et d'Accor. Avec un parfait double langage. Côté réception, la direction d'Accor via sa DRH affirme s'engager dans une politique de mieux-disant social en « réinternalisant » les services de nettoyage et en mettant fin aux contrats des sociétés de négrier type Arcade (Libération, 11 août 2004). « Image de marque » oblige. Côté coulirs, les concessions obtenues s'appliquent avec difficulté et, là où elles le sont, elles tendent peu à peu à être remises en cause : heures sup. non enregistrées donc non payées, horaires contractuels non respectés, cadences accélérées, carte orange non remboursée... Chassez le naturel, l'exploitation revient au galop...

## Sur tous les fronts de la lutte

Le combat, qui après la reprise du travail se poursuivait sur les lieux de travail, sous la forme syndicale classique, a dès lors repris de l'extérieur. Sur le terrain juridique avec SUD, la décision de licenciement étant contestée et la revendication d'une réintégration de Faty exigée. Et surtout sur le terrain so-

cial avec le collectif de solidarité, qui renoue avec les pratiques d'agit-prop devant le siège d'Arcade et dans les hôtels Accor. Chaque semaine, il organise désormais ainsi un pique-nique dans l'un des hôtels du groupe avec prise de parole, diffusion de tracts, discussion avec la clientèle, la direction, le personnel... Désormais, et notamment depuis l'échec des premiers recours juridiques, la revendication qu'il avance est claire : le groupe Accor doit embaucher (dans les faits, pas dans les discours) Faty Mayant ainsi que tous les hommes et les femmes qu'il fait travailler...

Dernières actions en date (à Paris) : le 3 décembre à l'hôtel Mercure de la rue de Bercy, le 10 décembre à l'Etap Hôtel de l'avenue Jean-Jaurès, le 17 décembre au Sofitel de Bercy.

## La lutte continuera jusqu'à la réintégration de Faty.

Et elle se poursuivra ensuite sans doute sous d'autres formes, puisque à l'automne le collectif de solidarité s'est renforcé en intégrant des salariés du Quick de Barbès licenciés et conjugué depuis les actions de blocage dans les restaurants Quick et les interventions dans les hôtels Accor.

Jean-Michel Delaye

Pour tout contact : Collectif de solidarité avec Faty Mayant et les grévistes d'Arcade, c/o CICP, 21 ter rue Voltaire, 75011 Paris, ou [fatysolidarite@hotmail.com](mailto:fatysolidarite@hotmail.com)

Pour un soutien financier : chèque à l'ordre de ADC avec mention « soutien à Faty », à adresser à ADC, boîte n°45 c/o Maison des Associations, 35-37 avenue de la Résistance, 93100 Montreuil.

Pour plus d'infos : <http://www.ac.eu.org/actu-docs/precarite/enlutte.htm>

Pour un regard d'ensemble sur les expériences du collectif de solidarité, cf. G. Soriano, « Mc Donald's, Fnac, Virgin, Eurodisney, Arcade, etc. Une expérience un peu particulière : le collectif de solidarité », paru dans *Les Temps maudits* n° 15 (Revue de la CNT, le n° 7 euros; abonnement (6 numéros) : 33 euros; chèque à l'ordre de la CNT, *Les temps Maudits* Bourse du Travail salle 15bis 42028 ST ETIENNE cedex 1), puis « L'expérience des collectifs de solidarité parisiens : une nouvelle étape. Considérations sur les grèves de Pizza Hut, McDonald's et des Frog Pubs », paru dans *La Question sociale* n° 1 (La Question sociale c/o Librairie Publico 145 rue Amelot 75011 PARIS. Le numéro, qui est une brochure de 180 pages qui traite du "droit et pratiques de grève" en France, Espagne, Suisse, Etats-Unis, Brésil, coûte 7 euros; abonnement 3 numéros : 20 euros; chèque à l'ordre de G. Carrozza. Courriel : [laquestion-sociale@hotmail.com](mailto:laquestion-sociale@hotmail.com) ).

# Lectures

## Une pionnière de l'écologie politique

« *Les armes atomiques, c'est l'Auschwitz de notre temps !* », avait clamé, le 28 mai 1988, Solange Fernex à la tribune de l'ONU lors d'une session spéciale sur le désarmement. Que ce soit dans moult conférences, tables rondes, au Parlement européen, où elle siégea de juillet 1989 à mai 1994 sous la bannière des Verts, Solange Fernex avait inlassablement dénoncé la corrélation intrinsèque entre le commerce des armements et « *l'extermination par la faim* » de millions d'êtres humains dans le « *Tiers Monde* ». Dans son essai préfacé par Dominique Voynet, Elisabeth Schulthess retrace fidèlement les innombrables engagements de la pionnière d'une écologie en symbiose avec le pacifisme et le féminisme. Dommage toutefois que la journaliste au quotidien *L'Alsace* n'ait pas potassé la question des essais nucléaires chiraquiens, car cela lui eût évité d'écrire que le chef de l'Etat y renonça « *avant de les avoir entrepris* » ; car, entre le 5 septembre 1995 et le 27 janvier 1996, « *Super menteur* » avait procédé à six tirs à Moruroa et Fangataufa !

Solange Fernex avait ouvert sa maison de Biederthal, non loin de la frontière helvétique, à quelques ami(e)s avec qui elle créa, le 20 février 1973, *Ecologie et Survie*, le premier mouvement d'écologie politique européen. Elle s'impliqua en première ligne dans les deux luttes, couronnées de succès, qui éveillèrent largement la conscience écologique bien au-delà du fossé rhénan : à Markolsheim (Bas-Rhin), du 20 septembre 1974 au 17 février 1975, contre une usine de stéarates de plomb, puis à Wyhl (Bade), juste en face, où les autorités comptaient implanter une centrale atomique. Très active dans le *Comité de sauvegarde de Fessenheim et de la plaine du Rhin*, la première association antinucléaire hexagonale, qui existe toujours, trente-cinq ans après sa fondation, Solange Fernex, littéralement « *submergée* » par la catastrophe de Tchernobyl, s'efforça de venir en aide aux enfants vivant dans des zones très contaminées en Bélarus.

« *Solange Fernex, l'insoumise* », éditions Yves Michel, BP 3 – 05300 Barret-sur-Méouge, septembre 2004, 212 pages, 13 euros.

## Antiaméricanisme ?...

En un an et demi, pléthore de livres sur les guerres du clan Bush, le coupable activisme de la CIA comme du Pentagone, ou l'insupportable propension de l'empire yankee à exercer indéfiniment son leadership, ont garni les rayons des librairies. Très peu allient une dose d'humour à la charge critique. Celui du journaliste Yann Le Poulichet et du dessinateur Antoine Chéreau, jusque là de parfaits inconnus, constitue une réjouissante exception. Presque exclusivement en vente auprès des buralistes ( je perçois quelques froncements de sourcils ! ), il mérite assurément le détour. Certes rien dans ces informations répertoriées en cinquante mini-chapitres d'une page chacun qui s'apparenterait à un scoop, simplement un rappel de méfaits légitimant un ressentiment raisonné à l'encontre de « *l'oncle Sam* ». Si outre-Atlantique, 250 000 individus décèdent annuellement suite aux soins prodigués, quelque 50 millions ne possèdent pas de couverture sociale. Autres joyusetés : 37 des 50 Etats de l'Union n'ont pas aboli la peine capitale et l'on enregistre annuellement environ 7200 homicides par arme à feu (contre 250 dans l'Hexagone). 36 millions d'Américains végètent en-dessous du seuil de pauvreté, alors que le ratio budgétaire par habitant en matière de défense s'élève à 1350 dollars ; la part des States dans les dépenses militaires mondiales atteint 43% ! Le « *Patriot Act* », adopté

au pas de charge quarante-cinq jours après les attentats contre les tours jumelles du World Trade Center, ne bafoue pas moins de sept des principaux amendements à la Constitution. Et puis cette citation de l'écrivain américain Mark Twain (1835-1910) : « *Ce fut admirable de découvrir l'Amérique, mais il l'eût été plus encore de passer à côté* »...

« *50 bonnes raisons de...détester les Américains* », aux Editions Boao, octobre 2004 - 111 pages - 5,90 euros.



Au printemps 2002, dans un manuel malheureusement non traduit dans notre langue, le docteur Till Bastian avait énoncé 55 arguments pour « *ne pas être solidaire avec les USA, et surtout pas inconditionnellement* ». Il relève entre autres que George Walker Bush avait qualifié, en mars 2001, le protocole de Kyoto ( 1<sup>er</sup> au 11 décembre 1997 ) comme « *non avvenu* », tournant ainsi le dos à toute compassion envers les humains en butte aux « *conséquences des catastrophes écologiques et climatiques globales* ». Par ailleurs, rien que durant les 111 jours entre le 11 septembre et le 31 décembre 2001, « *dans le monde, 2,7 millions de personnes sont mortes de faim* » ; du reste, les Etats-Unis, le plus gros pollueur planétaire, détiennent la lanterne rouge quant à l'aide au développement...Les attentats des kamikazes contre le World Trade Center ont « *visiblement ouvert au président Bush les marges de manœuvre nécessaires pour concrétiser ce qu'il avait déjà envisagé auparavant, à savoir se préserver l'option de l'usage d'armes atomiques dans une guerre conventionnelle, y compris contre des pays qui n'en possèdent point* ». L'auteur ose même formuler ce que d'aucun(e)s considéreraient comme un « *blasphème révisionniste* » : les USA n'avaient pas diligencé des troupes en Europe « *pour libérer les camps de concentration et les « peuples étrangers » sous le joug des nationaux-socialistes, mais parce que Hitler leur avait déclaré la guerre peu de temps après l'attaque des avions nippons sur Pearl Harbour en décembre 1941* ». Un brin de retard à l'allumage, non ?...

« *55 Gründe, mit den USA nicht solidarisch zu sein und schon gar nicht bedingungslos* » au Pendo Verlag à Zurich, en 2002 – 116 pages – 14,90 euros.

René HAMM Le 10 janvier 2005

# Rencontres et lectures à contre courant

## Mal au Monde ?

Vite un cachet d'Artiviste Effervescent ! C'est le remède proposé par un collectif qui veut ouvrir avec qui le souhaitent "une brèche de militantisme joyeux et salubre". Qu'est-ce que l'Artiviste ? "C'est la contraction d'artiste et d'activiste ou expression d'un art loufoque, subversif et libératif" précisent les organisateurs d'une fête de l'Utopie prévue les 1<sup>er</sup> et 2 avril 2005 au "Boeuf sur le toit" à Lons le Saunier, sous le signe du Poisson d'avril où tout est permis. "Manifestons-nous partout en tant qu'arme de distraction massive, où les excès de la consommation auront besoin d'être ridiculisés en tant que danger public. Enfin posons la question de la Valeur : Qu'est-ce que ça vaut ? Qu'est-ce que tu me donnes ? Qui a besoin de quoi ?..."

Pour donner votre accord de principe de participation écrire rapidement à : Atelier du verger Montchauvrot 39230 MANTRY Tél: 03 84 85 56 38.

## De la terre aux pavés

La Révolution défie les horloges : du temps des "Louis" au "Temps de cerises", de l'air du "ça ira" à l'ère des multinationales, du pauvre laboureur à la douce folie de mai 68, trois siècles de chansons bouillonnent dans la marmite de l'Histoire. Paysans, trimardeurs, filles mères, martyrs de la Commune, mineurs, ouvrières, ils défient en chantant, de la terre aux pavés. Aux accents déchirés d'un accordéon rance, d'une vieille railluse, et d'une guitare passante, Gaspar, Rémi, et Simon racontent ce long cortège d'opprimés. Pour ce procurer le CD de ces trois artivistes (plus subversifs que loufoques) s'adresser à : ADLIB, le creux des Rayes 21210 St MARTIN DE LA MER.

## L'odeur de l'argent

Animée par des artivistes, encore ? En tout cas, "**La revue Commune**" se définit comme "impertinente, progressiste et critique, refusant de se soumettre à la pensée unique et aussi à la séparation absolue, si courante de nos jours, entre l'art et la société, la culture et la politique" Son numéro 36 (décembre 2004, 110 pages) consacre un dossier de 50 pages au thème de l'argent, abordé sous tous les angles. Si la définition théorique qu'en a donné le barbu en 1858 dans sa "Critique de l'économie politique" n'est pas oubliée, l'argent, son triomphe et ses ravages dans la peinture, le cinéma, la musique, chez les jeunes, dans le sport, etc., sont évoqués dans des articles courts et de manière inattendue.

La "**Revue Commune**" et les "**Éditions Le temps des Cerises**" sont aussi à l'origine du "**Salon de l'Autre livre**" organisé les 5,6 et 7 novembre à la Maison des Métallos à Paris. Il ne faudra pas rater la prochaine édition de ce salon que la présence croissante d'éditeurs indépendants et de lecteurs concernés transforme "en un beau moment de fraternité littéraire".

La *Revue Commune* n°36 avec son dossier "L'odeur de l'argent" : 10 euros; chèque à l'ordre de "La Revue Commune" 6, avenue Edouard Vaillant 93500 PANTIN Tél: 01 49 42 99 11 - Fax: 01 49 42 99 68 courriel : [revue.commune@wanadoo.fr](mailto:revue.commune@wanadoo.fr)

## La carotte et le bâton

Un artiviste, également ? Stéphane Arnoux vient de terminer la réalisation du film "**La carotte et le bâton**". Produit par TACT Production et par Phinéas Prod, il sera distribué en salles par K Films. La date de sortie nationale est prévue le 9 février.

En voici le court résumé : *La France est confrontée à un choix de société. Continuera-t-elle de détruire son héritage culturel et social au profit d'un rêve éculé de consommation pour le seul bénéfice des actionnaires ? Ou retrouvera-t-elle le*

*temps de penser, d'échanger, de vivre, à l'échelle humaine?*

L'éducation, la santé, la culture et la recherche, biens communs inscrits dans notre Constitution au lendemain de la guerre, sont aujourd'hui attaqués au nom de la rentabilité, par le MEDEF, le gouvernement, et les récentes directives de l'OMC et de l'Union Européenne. Le film raconte comment la lutte des citoyens met à jour les processus de refondation de notre société et propose des alternatives...

Le principe de sa sortie au cinéma consiste à rassembler des citoyens dans la salle et de faire suivre le film d'un débat, dans chaque salle, dans chaque ville où le film pourra être vu. Pour réussir ce pari, nous avons besoin de soutiens citoyens ou militants, partout en France, qui nous aideront à trouver des salles, à préparer les débats, afin que la sortie de ce film soit l'occasion d'une réflexion sur la suite à donner à nos luttes sociales.

Le réalisateur est donc à l'affût d'idées, de contacts, de salles, pour réussir la distribution du film. Un DVD est disponible pour aider la préparation de cette sortie...

La fiche technique et la bande annonce peuvent être téléchargées à l'adresse: <http://phineasprod.free.fr/main.htm> Pour tout matériel ou info supplémentaire, contacter le distributeur : K Films, 7 rue Commynes, 75003 Paris, tél : 01 42 74 70 14. Mail : [kfilms@noos.fr](mailto:kfilms@noos.fr). Site internet : [www.kfilms.fr](http://www.kfilms.fr)

## Frauder, c'est moins cher !

Le mensuel "*Silence*" dans son numéro 318/319 de janvier 2005 reprend une information déjà parue dans "*Alternative libertaire*" (Belgique) en décembre 2004 qui signale que des anars suédois ont lancé avec succès dans leur pays une mutuelle des fraudeurs dans les services publics. Moyennant une cotisation, la mutuelle paie les amendes de ceux qui se font cotroôler. Le résultat: cela coûte beaucoup moins cher que de payer son ticket. Le procédé commence à se développer en Finlande... C'est une idée politiquement subversive et écologiquement correcte, en effet !. Si elle devait faire tache d'huile, nul doute que le "système" se protégera en trouvant un moyen pour la réprimer. En France le procédé n'est déjà pratiquement plus utilisable : l'arsenal juridique en place depuis quelques mois permet d'écraser sauvagement les fraudeurs récidivistes...

## L'Industrie du mensonge

Duper l'opinion et plier les autorités aux intérêts des grands groupes industriels est un métier qui porte un nom: le lobbying. Ce livre révèle le procédé qu'utilisent les lobbyistes pour nous vendre aussi bien les vertus du tabac ou du nucléaire que celles des OGM ou de la guerre; il dit dans quelles circonstances et sur quelles personnes ils les emploient. La diversité des stratégies exposées et la précision des faits répond au souci d'analyser au plus près ce domaine, qui a pris une ampleur nouvelle et que l'on peut définir comme "l'art des pratiques d'influence appliqué à la décision politique". Un art du secret recourant à des procédés inavouables et qui donne au mensonge une place sans précédent dans nos sociétés.

L'immense majorité de nos élites est intimement convaincue que les citoyens sont dénués des qualités de jugement qui leur permettraient d'accéder à une bonne intelligence des informations sensibles et de fonder réellement la démocratie, en un mot que nos opinions sont condamnées à se nourrir des produits de l'"industrie du mensonge".

**L'industrie du mensonge** de John Stauber & Sheldon Rampton. Préfacé et complété par Roger Lenglet Traduit de l'anglais par Yves Coleman. Paru aux Éditions Agone BP 70072 13192 Marseille cedex 20 Collection "Contre-feux" ISBN : 2-7489-0012-X 364 pages - 20 euros <http://www.ago-ne.org/lindustriedumensonge>

# BULLETIN D'ABONNEMENT

\* \* \*

Abonnement 10 numéros (1 an)

- SIMPLE . . . . . 10 Euros
- de SOUTIEN . . . . . Euros
- Faibles ressources (selon possibilités) . . . . .

(Chèque à l'ordre de: "A Contre Courant")

NOM \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

CPPAP N°70783

Dispensé de timbrage

Mulhouse-

**A CONTRE COURANT**

(service abonnements)

BP 2123

68060 MULHOUSE cedex

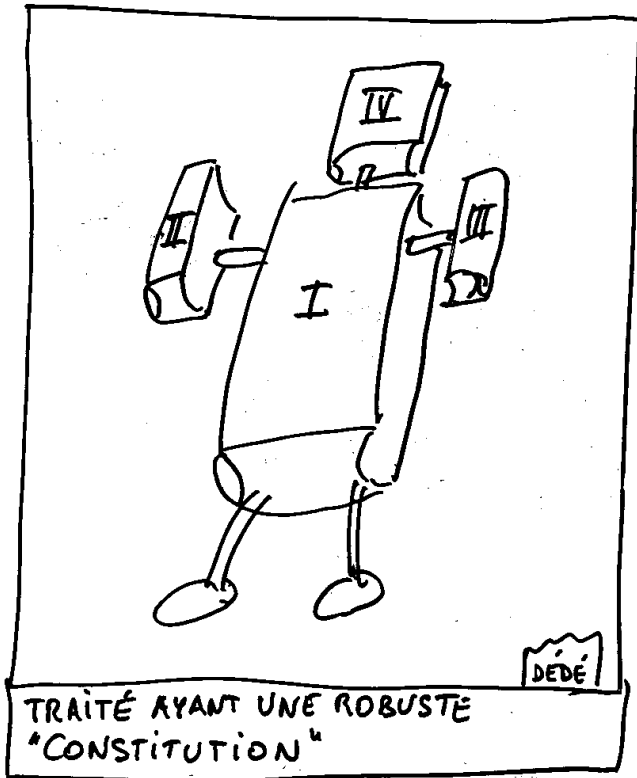
**P**

**PRESSE**

DISTRIBUÉE PAR

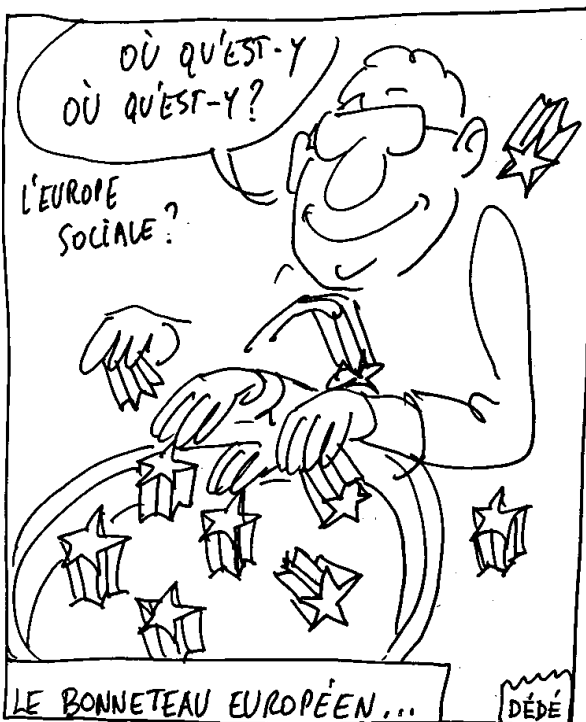
LA POSTE

Déposé le 27/01/2005



## Anticonstitutionnellement vôtre

Dédé



### COMITE DE REALISATION

A. BIHR / L. DALSTEIN / J.M DELAYE / J. FORTCHANTRE  
B. SCHAEFFER / A. ET D. WALTER

## Sommaire

Page 1	.....	Edito
Page 2 à 5	.....	L'impassé de la libéralisation des services publics
Page 6 et 7	.....	La décroissance : est-ce bien pertinent ?
Page 8	.....	Retour sur le traité de Maastricht
Page 8 ...	.....	A propos d'un erreur commise dans le dernier ACC
Page 9	.....	Initiatives du comité pour le non dans le 67
Page 10	.....	Stop Bolkestein !
Page 10	.....	Les marches du printemps
Page 11	.....	Edito d'AL: A propos de l'effet Sarkozy
Page 11	.....	La solidarité justicialisée
Page 12	.....	La contre-réforme du système de santé
Page 13	.....	Les combats de Faty continuent
Page 14	.....	Lectures
Page 15	.....	Rencontres et Lectures
Page 16	.....	Anticonstitutionnellement vôtre

ACC dispose d'un Fax au 03 89 46 29 79 (Pour le 68)

et au 03 25 05 57 57 (Pour le 52)

ACC sur internet : <http://www.acontrecourant.org>

Courriel : [courrier@acontrecourant.org](mailto:courrier@acontrecourant.org)

Impression et Direction de publication :

JEAN FORTCHANTRE 1 rue Victor Hugo  
52100 BETTANCOURT-LA-FERREE